

L'AGGLO

HÉRAULT MÉDITERRANÉE



LE MAG
FÉVRIER 2019
#HORS SÉRIE

DÉVELOPPER

CRÉER

INNOVER

INVESTIR

TRANSMETTRE

PROTÉGER

AMÉNAGER

ENTREPRENDRE

MODERNISER

UNE AGGLO DE PROJETS

SOMMAIRE

ÉCONOMIE ET EMPLOI 4

UNE AGGLO POUR ENTREPRENDRE



TOURISME 16

UNE AGGLO PLUS ATTRACTIVE



URBANISME ET CADRE DE VIE 28

UNE AGGLO PLUS SOLIDAIRE



TRANSPORT 40

UNE AGGLO PLUS MOBILE



ENVIRONNEMENT 52

UNE AGGLO PLUS DURABLE



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS 60

UNE AGGLO PLUS RAYONNANTE



LE MAG HORS-SÉRIE > FÉVRIER 2019

est édité par L'agglo Hérault Méditerranée
Service communication
ZI le Causse - BP26
34 630 Saint-Thibéry
Tél. 04 99 47 48 77
Courriel : communication@agglohm.net
Rejoignez-nous sur Facebook
www.facebook.com/agglohm

Directeur de la publication : Bruno Palleau
Responsable de la publication : Céline Klein
Rédaction : service communication
Graphisme : Cynthia Bernabé
Fabrication et impression : Pure impression
Distribution : Adrexo
Tirage : 35 000 exemplaires
Numéro ISSN : 2101-5503

ÉDITO

Agde
Adissan
Aumes
Bessan
Castelnau-de-Guers
Caux
Cazouls-d'Hérault
Florensac
Lézignan-la-Cèbe
Montagnac
Nézignan-l'Évêque
Nizas
Pézenas
Pinet
Pomérols
Portiragnes
St-Pons-de-Mauchiens
St-Thibéry
Tourbes
Vias

UNE AGGLO DE PROJETS

Très présente dans la vie quotidienne des 80 000 habitants de nos 20 communes, avec ses services publics de proximité qui contribuent à notre qualité de vie, notre communauté d'agglomération porte également, avec ce projet de territoire, une ambition forte pour notre avenir.

Collectivité à taille humaine qui s'appuie sur ses 20 Maires, véritables piliers de notre république que chaque habitant connaît et peut facilement rencontrer, notre agglomération travaille depuis sa création en 2003 dans un esprit de concorde, au service de l'intérêt général, avec un fonctionnement à l'opposé des grandes métropoles où les centres de décisions sont éloignés des citoyens.

“ UNE AMBITION FORTE POUR NOTRE AVENIR ”

Ce projet d'agglomération trace ainsi les grandes perspectives pour l'avenir de notre territoire, un dessein commun dans le respect de l'identité de chacune de nos 20 communes.

Pour répondre à ces enjeux, notre agglomération investit chaque année en moyenne 25 millions d'euros pour favoriser le développement économique au service de la création d'emplois, pour redynamiser nos cœurs de villes et villages, pour protéger nos espaces naturels et nos ressources, pour faciliter les déplacements de chaque habitant, pour offrir un accès à la culture et aux loisirs pour tous, pour augmenter l'attractivité de notre destination touristique et ainsi pérenniser l'économie touristique toute l'année.

Ce projet d'agglomération, cette vision de l'évolution de nos villes et villages à l'horizon 2030, a pour objectif de transmettre aux générations futures un territoire plus attractif, plus solidaire, plus mobile, plus rayonnant, plus créateur d'emplois, et donc plus durable.



UNE AGGLO POUR ENTREPRENDRE

Favoriser le développement économique au service de la création d'emplois est au cœur des priorités de l'agglo. Elle soutient l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et encourage l'émergence de nouvelles entreprises innovantes aux côtés des TPE et PME qui composent l'essentiel du tissu économique local. L'agglo souhaite créer les meilleures conditions pour accompagner les initiatives et développer une économie qui puise ses forces dans chacune des grandes filières traditionnelles : le tourisme, l'agro-alimentaire, le BTP, la viticulture, les services à la personne ; et dans les filières émergentes de la silver économie, du bien être, des énergies renouvelables... Ce contexte facilite l'émergence de nouvelles entreprises innovantes aux côtés des TPE et PME qui composent l'essentiel du tissu local.







LES CHIFFRES CLÉS

L'économie du territoire

→ 85% du chiffre d'affaire global (1.75 Mds €) est généré par 5 secteurs d'activités : tourisme, commerce, construction, santé humaine et actions sociales, industrie manufacturière.

→ Les emplois sont tournés vers la **production de services et le commerce** (68% des établissements sont dans le secteur du commerce, des transports et des services contre un peu plus de 11% dans la construction au 31/12/2015) avec une **économie à dominante présentielle**.

→ **La création d'entreprises** est dynamique avec un taux de **12,4% en 2016** :

> Le secteur d'activité "commerce, transport, hébergement et restauration" concerne 43,6% des créations.

> Le secteur d'activité des services aux entreprises et aux particuliers concerne 41,3% des créations.

→ Le territoire dispose de **20 parcs d'activités économiques** et de **2 pépinières d'entreprises GIGAMED ultraconnectées** à Saint-Thibéry et à Bessan.





Les activités traditionnelles

→ L'agglo est un territoire à **dominante viticole** : la vigne occupe **68% des surfaces agricoles** et compte **8 appellations**. On recense plus de **80 caves coopératives et domaines**.

→ Elle dispose également d'équipements publics structurants dans les filières de la pêche et de la viande avec **l'abattoir de Pézenas** et la **criée du Grau d'Agde**.



De fortes variations saisonnières

Ce territoire qui connaît une forte croissance démographique, est marqué par une **intense activité touristique saisonnière, de Pâques à Toussaint**, avec un pic de fréquentation en juillet-août.

Or de par cette saisonnalité, les chiffres du chômage ne reflètent pas la réalité économique du territoire car ils sont évolutifs selon les saisons. L'objectif est de pérenniser les emplois saisonniers avec l'élargissement de la saison touristique et le développement de nouvelles activités.





CRÉER UN RÉSEAU DE NOUVEAUX PÔLES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE GRANDS PARCS D'ACTIVITÉS REQUALIFIÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'agglo n'est plus seulement chargée de créer de nouveaux parcs d'activités économiques, mais aussi de gérer les parcs d'activités existants initialement créés et aménagés par les communes. Ainsi, la politique de développement économique de l'agglo vise à rechercher systématiquement les complémentarités entre tous les espaces liés au développement économique afin de créer les conditions idéales au maintien et au développement des activités existantes, et à la création de nouvelles activités.

■ CRÉATION DE 4 NOUVEAUX PÔLES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES CONNECTÉS AUX GRANDES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Notre agglo bénéficie d'une concentration importante de grandes infrastructures de transport (2 autoroutes, 1 aéroport, 1 gare TGV, 1 port de plaisance, 1 port industriel et commercial à proximité) qui représentent autant d'opportunités de développement économique.



C'est pourquoi l'agglo a décidé de programmer l'aménagement de nouveaux pôles d'activités, au rayonnement régional, voire international, dans ces espaces stratégiques qui sont tous desservis par le réseau de fibre optique de l'agglo leur assurant ainsi un environnement ultra-connecté.

→ Pôle A9 Bessan-St-Thibéry 3 parcs d'activités et 2 pépinières d'entreprises ultra-connectées

Ce pôle central, au cœur du territoire, bénéficie d'une visibilité et d'un réseau d'infrastructures routières et autoroutières (sortie 34 de l'A9/RD612 Agde-Pézenas) qui en font **la future vitrine économique** de l'agglo.

Au delà de la nouvelle offre foncière et immobilière de ce pôle d'activités, l'agglo a construit 2 pépinières d'entreprises pour favoriser l'émergence de nouvelles filières pour constituer de véritables pôles de compétence.

>Au cœur de St-Thibéry, dans une ancienne grange totalement rénovée, la 1^{ère} pépinière **Gigamed Explore** propose 400m² de bureaux et d'espaces de coworking.

>Située à l'entrée du nouveau technoparc, à 200m de l'échangeur 34 de l'A9 à Bessan, la pépinière/hôtel d'entreprises **Gigamed** offrira en 2019, 2200m² de solutions d'hébergements

La pépinière d'entreprises Gigamed à Bessan est en cours de construction.



et de services (1 espace de co-working de 20 postes, 22 bureaux, 3 salles de créativité, 7 ateliers) à des tarifs attractifs pour les entrepreneurs, porteurs de projets et créateurs d'entreprises.

→ La Méditerranéenne à Agde Un nouveau pôle entre cité historique et canal du midi

Le projet d'aménagement de la Méditerranéenne, ancienne friche industrielle, est situé à l'entrée Nord de la ville d'Agde, entre le futur pôle d'échange multimodal de la gare d'Agde et le nouveau port fluvial sur le canal du midi.

Le projet vise à totalement requalifier cet espace pour en faire un **pôle économique, administratif et touristique majeur de l'agglo.**



mail piétonnier jusqu'au nouveau bassin accueillant une forme d'habitation nouvelle.

Des **habitats flottants** seront ainsi aménagés dans un projet architectural de très haute qualité environnementale.

L'hôtel Riquet, joyau patrimonial du canal, sera totalement réhabilité et transformé en un hôtel/résidence touristique haut de gamme, avec une nouvelle offre de restauration gastronomique.

Le **siège de l'agglo** sera aménagé sur ce site qui accueillera également un **pôle de formation** dédié aux filières économiques innovantes et un **pôle patrimoine** avec un centre de conservation et d'archives archéologiques.

Une attention toute particulière sera accordée aux **espaces publics**, avec la création de liens paysagers et piétonniers entre la Villa Laurens sur le parc de Belle-île, le centre historique d'Agde et le canal du midi.



La passerelle qui relie la gare à ce nouveau quartier traversera la grande halle, bâtiment industriel requalifié, et sera prolongée par un

→ Le pôle économique Jacques Cœur à Montagnac Une base logistique pour le port de Sète

Ce projet de parc d'activités économiques s'inscrit dans un espace stratégique en vitrine de la déviation de Montagnac (RD 613) assurant la communication entre l'A75 et le Bassin de Thau et constituant une offre de foncier économique à proximité du Port de Sète.

Plus qu'une réponse au besoin du Port de Sète d'organiser dans son hinterland une base logistique et productive, ce site pourra accueillir des activités productives, de stockage/entrepôtage/commerce de gros ou de petite logistique avec une progressivité dans la taille des lots.

→ Le pôle de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde à Vias/Portiragnes Un potentiel d'activités aéronautiques et touristiques



Le Syndicat Mixte gestionnaire et propriétaire de l'Aéroport Béziers Cap d'Agde a engagé, en marge du développement du trafic passagers, une démarche de diversification de son activité.

Il travaille activement à la valorisation de ses réserves foncières afin de développer des activités économiques sur son site et ambitionne d'accueillir des entreprises liées à l'activité aéronautique (maintenance lourde, maintenance aviation légère, logistique, etc.). Le pôle d'activité économique pourrait être complété par l'implantation d'un centre de formation aéronautique.

L'aéroport table enfin sur une augmentation de son trafic à hauteur de 300 000 passagers par an grâce à l'arrivée de nouvelles compagnies et à l'ouverture de nouvelles liaisons synonymes de fortes retombées économiques sur le territoire et de créations d'emplois dans le secteur touristique et des services.



INVEST IN CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE : une marque fédératrice pour développer l'attractivité économique de l'agglo

L'agglo a créé un programme économique "Invest in Cap d'Agde Méditerranée" qui s'appuie sur la notoriété internationale et la force d'attractivité du Cap d'Agde qui figure parmi les destinations françaises les plus connues.



Ce programme a notamment été conçu pour fédérer et soutenir le développement des entreprises et la création d'emploi par l'innovation et le numérique. Il a pour objectif de mettre à profit tous les atouts du territoire au service du développement économique. Le rayonnement du Cap d'Agde, une des plus grandes stations balnéaires d'Europe, la qualité de ses services et de ses infrastructures dignes d'une très grande ville, le prestige patrimonial et culturel de Pézenas et la douceur de vivre Méditerranéenne de nos villages entre vignes et garrigues, en font une destination idéale pour entreprendre.

Avec son concept "good life, fast business", le territoire de l'agglo Hérault Méditerranée offre toutes les conditions pour investir et bien vivre : un cadre de vie idéal, un territoire ultra-connecté, des distances courtes entre les grandes métropoles et des relations simplifiées avec les décideurs et les acteurs économiques locaux.

L'agglo propose des infrastructures adaptées, ainsi qu'un accompagnement sur-mesure, propices au développement de chaque entreprise. Les créateurs pourront ainsi entreprendre avec le même niveau de services que dans une métropole, sans les contraintes ni le stress de la vie urbaine, en profitant pleinement de la qualité de vie d'une agglomération à taille humaine bercée par la douceur de vivre méditerranéenne.

www.investincap.fr



■ LA REQUALIFICATION DES GRANDS PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EXISTANTS

Parallèlement à l'aménagement de ces nouveaux pôles d'activités économiques, l'agglo a programmé la requalification de ces principaux parcs d'activités existants, aménagés et gérés initialement par les communes depuis plus de 30 ans, qui accueillent actuellement plusieurs centaines d'entreprises et des milliers d'emplois. L'objectif est de redonner un cadre de vie idéal pour travailler et entreprendre à ces entreprises situées sur ces 2 poumons économiques du territoire que constituent les 2 grandes zones d'activités d'Agde et de Pézenas.

→ Un nouveau visage pour le parc d'activités économiques des 7 fonts à Agde

L'agglo a décidé de requalifier totalement le parc d'activités économiques des 7 fonts afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des 200 entreprises et de leurs 1000 employés. 2,2 millions d'euros vont être investis d'ici 2020, répartis en 2 tranches, afin de requalifier les voiries, réorganiser le stationnement, élargir les trottoirs, rénover le mobilier urbain, les branchements d'eau potable, l'éclairage public et la signalétique, aménager les entrées du parc d'activités et créer des espaces paysagers.

Le réseau de fibre optique sera déployé afin de permettre à toutes les entreprises qui le souhaitent d'accéder à l'internet ultra haut débit.

Ainsi, l'opérateur SFR, en charge du déploiement, a annoncé le début des travaux en février 2019.

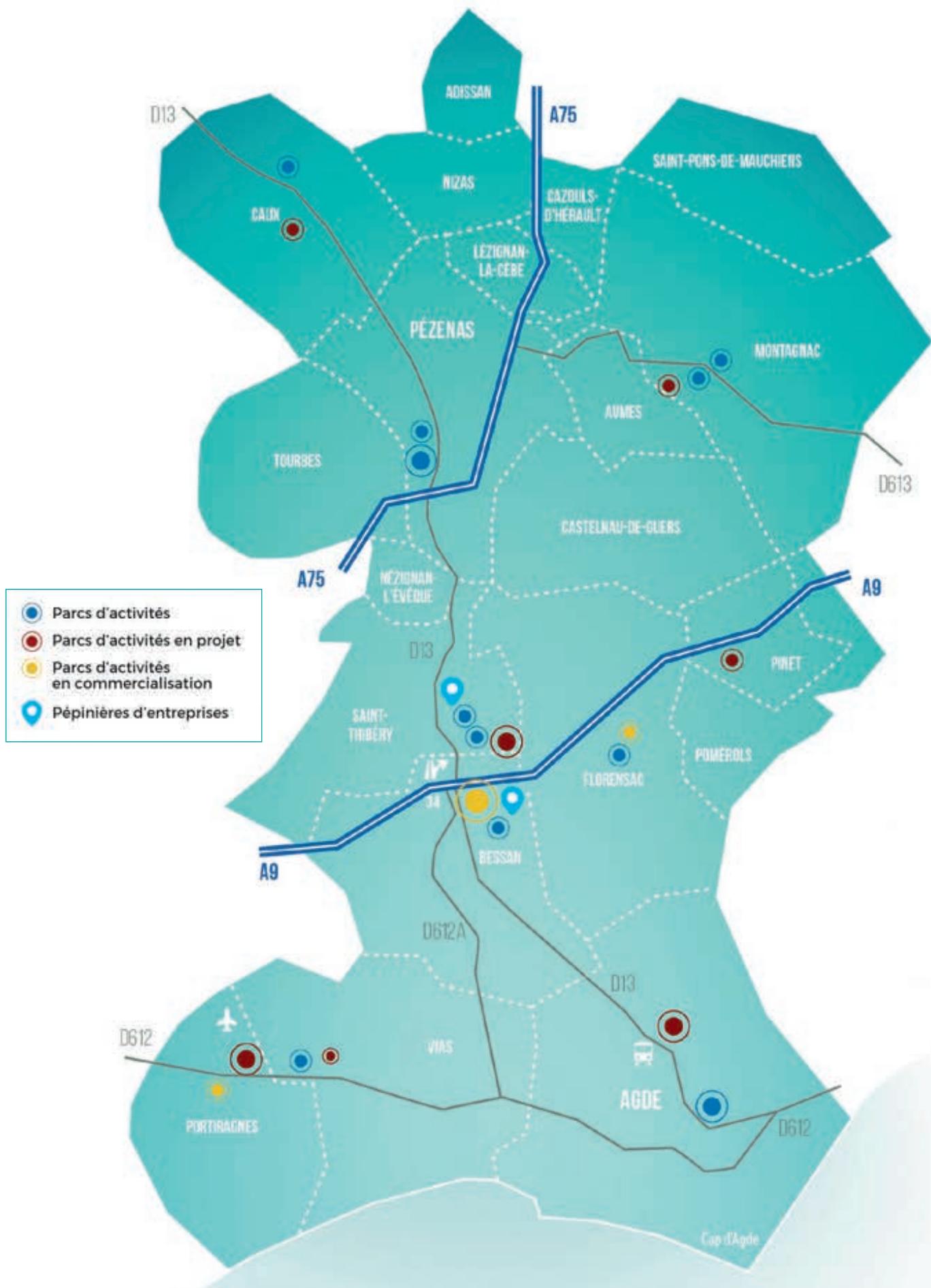
→ Le parc d'activités économiques des Rodettes à Pézenas

L'agglo a prévu de requalifier ce parc et prévoit différentes actions pour valoriser ce poumon économique Piscènois, avec une étude sur le sens de circulation du parc suite

à l'arrivée de nouvelles entreprises, une révision des sections de chaussée à rénover, une requalification de l'éclairage, de nouveaux aménagements de stationnement, une requalification des entrées du Parc pour les rendre plus visibles et plus accessibles, une révision de l'emplacement des aires de livraison pour optimiser l'espace.



LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES





VALORISER LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PROXIMITÉ

L'agglo, en concertation avec les communes concernées, aménage et gère des parcs d'activités de proximité, afin d'accueillir les entreprises et les artisans locaux qui veulent développer leur activité et bénéficier de services adaptés comme le très haut débit. Trois projets de création sont à l'étude.

■ CRÉATION DE PARCS DE PROXIMITÉ

→ Parc d'activités économiques "le Roubié" à Pinet

Les travaux d'aménagement, prévus début 2019, vont permettre aux entreprises de se développer en zone péri-urbaine, sur un site approprié et aménagé de 4,5 ha. Des logements de gardiennage sont également prévus.

→ Projet de création d'un parc d'activités économiques à Caux

Cette opération permettra de pérenniser les activités économiques présentes sur le village en aménageant un site de 3 ha approprié à l'accueil des entreprises locales. Les entreprises agricoles seront également accueillies sur ce site. Les travaux d'aménagement sont prévus en 2019.

→ Projet d'extension du parc d'activités économiques de "la Source" à Vias



Ce parc d'activités est un lieu privilégié d'accueil et de développement d'unités artisanales locales et de PME/PMI liées à une économie présente très marquée. Cette extension répondra à ce besoin de proximité en proposant des solutions aux entreprises locales.

RENFORCER LE TISSU COMMERCIAL

L'agglo a privilégié le développement économique au cœur de son territoire, à la croisée des échanges routiers et autoroutiers.

La création de ces pôles économiques va générer la création de services et d'équipements nouveaux et renforcer le tissu commercial dans les villes et villages.

Sur un territoire qui accueille chaque année plus de 1000 nouveaux habitants, l'évolution urbaine des villages doit être anticipée pour développer les infrastructures et le commerce de proximité nécessaires à l'accueil de nouveaux arrivants qui résideront à proximité de leur lieu de travail.





■ LA RÉINTRODUCTION D'ACTIVITÉS PASTORALES

→ La création d'une bergerie à Castelnau-de-Guers



L'agglo, en partenariat avec les communes de Castelnau-de-Guers, Pézenas, Montagnac et Florensac, a décidé de soutenir le développement de la filière agro-pastorale afin de favoriser la reconquête d'espaces en déprise, de préserver et valoriser des espaces agricoles et d'encourager le maintien des activités agricoles et rurales. Suite à une étude territoriale, des secteurs propices à l'installation d'un troupeau (brebis de race rustique-filière viande) ont été identifiés dont notamment les garrigues de Castelnau et la zone boisée de Florensac.

L'objectif principal recherché est de reconquérir des zones en friches, en cours de fermeture, afin de mieux gérer ces espaces situés à proximité des villages, lutter contre les incendies, protéger les sites naturels.

Le second objectif est de créer une activité économique viable avec circuits courts, accueil à la ferme, soutien à l'abattoir de Pézenas (le seul dans le département).



La bergerie à Castelnau-de-Guers.

ACCOMPAGNER LES FILIÈRES PASTORALES, AGRICOLES, ET MARITIMES

L'agriculture est un des piliers majeurs de l'économie de notre territoire, 17 200 hectares sont cultivés et 74% des superficies sont en culture permanente, avec la vigne et l'arboriculture. Afin de contribuer au maintien et à la valorisation de cette activité séculaire, l'agglo s'est engagée dans une démarche visant à soutenir les différentes filières agricoles du territoire. Elle est la première intercommunalité dans l'Hérault à avoir développé un partenariat avec la chambre d'agriculture qui l'accompagne dans la mise en œuvre d'un programme d'actions avec les acteurs locaux.

■ LE SOUTIEN À LA FILIÈRE AGRICOLE

→ Valorisation des terres des Verdisses à Agde et à Vias

Ce projet vise à réaliser un programme d'actions en faveur d'une agriculture respectueuse des lieux. Le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des Verdisses a vu le jour fin 2013 sur environ 600 Ha. Le plan de gestion a permis l'identification d'un îlot prioritaire de



57 Ha pour lequel, un programme d'actions a été défini, notamment pour remettre en état les parcelles agricoles avant leur remise en culture, maintenir un réseau de chemins agricoles pour desservir les parcelles et restaurer les fonctionnalités hydrauliques du réseau secondaire.

→ Projet de hameau agricole à Montagnac

Après la réalisation du hameau agricole de Saint-Thibéry, l'agglo prévoit la création d'un lotissement à proximité de la cave coopérative avec pour seule et unique vocation d'accueillir des constructions directement liées aux activités agricoles. L'objectif de ce projet est de permettre aux agriculteurs de stocker leur matériel et d'habiter en zone agricole sans miter les espaces.

→ Aide à la structuration des producteurs d'oignons doux de Lézignan-la-Cèbe



Il s'agit de favoriser le développement de la production d'oignons doux sur le territoire et de renforcer la notoriété de "la cèbe de Lézignan" par l'obtention d'un signe officiel de la qualité et de l'origine. La cèbe de Lézignan est un produit apprécié qui a une forte connotation territoriale et qui bénéficie d'une belle notoriété. Les producteurs sou-

tenus par la municipalité, tentent de fédérer leur action, pour distinguer leur production et organiser leur communication par le biais d'une association réunissant les producteurs d'oignons doux.

→ Les marchés de producteurs de pays



Afin de promouvoir les produits locaux et les circuits courts, l'agglo souhaite encourager la présence de marchés de producteurs de pays sur son territoire.

Cinq marchés se sont déroulés les étés derniers sur Agde, Montagnac, Pézenas, Saint-Thibéry et Vias.



■ LE SOUTIEN À LA FILIÈRE PÊCHE

→ Création d'une unité de transformation à la criée d'Agde



Le projet vise à **aménager un atelier de transformation** des produits de la mer au sein de la criée d'Agde ; **élaborer des produits nouveaux**, faciles à préparer à partir de ressources locales (poissons de la criée d'Agde, production de légumes biologiques des jardins de Montagnac) ; **structurer la distribution et la commercialisation** de ces produits par le biais des circuits courts ; et à former et **accompagner les personnes** via un contrat de travail durable.

Le projet de création d'une entreprise d'insertion pour la valorisation et le développement des filières pêche et maraîchage locales "SAS Terre et Mer" est porté par la criée aux Poissons des Pays d'Agde et la Croix Rouge Insertion-Capdife.



VINOC
TOUS LES VINS DU SUD À DÉC

UNE AGGLO PLUS ATTRACTIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un seul Office de Tourisme couvre l'ensemble du territoire de nos 20 communes avec une offre unique "Terre et Mer" qui concentre nos atouts et permet de démultiplier nos actions pour augmenter l'attractivité de notre destination Cap d'Agde Méditerranée.

La station du Cap d'Agde comme la nouvelle destination poursuivent leur recherche de l'excellence, à travers un nouveau modèle de développement du tourisme balnéaire, où l'élargissement de l'offre est l'un des enjeux de développement.







Le Cap d'Agde, 1^{ère} station balnéaire de France est le moteur de la destination.

© R. Dupuy de La Grandrive

LES CHIFFRES CLÉS

En 2017, plus de 21 millions de nuitées ont été enregistrées dont :

- 15 millions de nuitées à Agde/Le Cap d'Agde sur une année, soit environ 1,5 millions de touristes.
- 4 160 000 nuitées à Vias
- 1 330 000 nuitées à Portiragnes
- 1 320 000 nuitées sur Pézenas

En 2017, le littoral concentre 93.95% des nuitées sur notre territoire, plus de 7% des nuitées de l'Occitanie et 40% de celles du département de l'Hérault.

Les 3 communes littorales collectent 97.62% de la taxe de séjour perçue sur le territoire.

LA MODERNISATION DE NOS STATIONS LITTORALES

Le cœur de destination reste notre littoral de par la grande diversité des hébergements et des infrastructures de loisirs proposés. La qualité des installations d'accueil est un enjeu prioritaire afin de répondre aux attentes de la clientèle, et favoriser un allongement de la fréquentation sur les ailes de saison, notamment par l'attractivité de l'arrière-pays.

Cela se traduit aujourd'hui par la création d'équipements publics et privés innovants, le développement de services, l'amélioration et la structuration de l'accueil, la valorisation des espaces publics.

La montée en gamme des équipements et infrastructures est une constante de notre politique touristique territoriale.

Cette stratégie prend toutefois sur la destination Cap d'Agde Méditerranée une réalité et une résonance toute particulière. Elle traduit l'implication des collectivités locales mais aussi des investisseurs privés. Le fait que la destination ne soit plus seulement limitée aux stations littorales positionne les enjeux à une autre échelle.





des **espaces publics** pour des mobilités facilitées (nouveau schéma de voirie, création pistes cyclables et cheminements piétons), de **créer de nouveaux équipements publics** destinés à allonger la saison touristique (palais des congrès et Casino) et aussi de **renforcer l'offre commerciale et hôtelière privée**.

Le nouveau palais des congrès "Cap d'Agde Méditerranée", avec sa salle de 1200 places et ses nombreux services, positionne notre destination dans le secteur du tourisme d'affaires qui offre de nombreuses perspectives sur l'ensemble du territoire de l'agglo. En effet, si le Cap est l'épicentre de l'offre, les congressistes sont fortement intéressés par les autres sites œnotouristiques, culturels, patrimoniaux et naturels de l'agglo. Ces nouvelles clientèles, qui fréquenteront notre territoire hors saison estivale, doivent nous permettre d'allonger la saison touristique et ainsi pérenniser de nombreux emplois.

■ POURSUITE DE LA MONTÉE EN GAMME DU CAP D'AGDE

50 ans après sa création, le cœur de la destination "Cap d'Agde Méditerranée" se modernise avec de nouvelles infrastructures qui permettent le développement de nouvelles activités touristiques et de loisirs tout en offrant un nouveau visage à cette station française leader.

Après l'aménagement des quais du centre port et de l'esplanade Racine, le projet de renouveau urbain du cœur de station, plus important chantier sur le littoral de la région Occitanie, permet de **requalifier l'ensemble**





Le site de l'île des loisirs va être repensé pour répondre aux attentes de la clientèle en termes de loisirs et d'activités.

Le renouveau de l'île des loisirs s'inscrit dans cette dynamique des grands chantiers engagés pour la restructuration du Cap d'Agde. Espace emblématique lors de la création de la station, l'île va être totalement repensée pour être conforme aux nouvelles attentes des clientèles sur les activités de loisirs avec un habillage architectural des activités existantes (discothèques, locations nautiques et motonautiques) qui redonnera une nouvelle image, et l'installation de nouvelles activités diurnes comme l'Aquarium. L'ensemble des espaces publics sera requalifié en aménageant notamment une véritable promenade périphérique sur le pourtour de l'île, accessible à tous, pour réaffirmer le caractère insulaire du site.



L'île des loisirs, un site emblématique au cœur du Cap d'Agde.



L'ensemble des espaces sera requalifié.

L'Avenue de la Méditerranée, phase 1 des travaux.



■ LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE À VIAS PLAGE

Comme pour le cœur de station du Cap d'Agde, Vias s'attache à maintenir et à développer son attractivité touristique et économique, notamment par la métamorphose de sa station balnéaire.

La requalification de l'Avenue de la Méditerranée s'inscrit dans cette démarche de modernisation et de transformation, qui améliore le cadre de vie des habitants, la qualité d'accueil des vacanciers tout en préservant l'identité familiale de la Commune.

La **1^{ère} phase des travaux** de réaménagement, menée en 2018, a permis de restructurer et d'harmoniser l'espace public.

Une voie en sens unique, partagée entre piétons, cyclistes et automobilistes, a été aménagée, permettant de fluidifier la circulation.

Un mobilier urbain de haute qualité, ludique et aérodynamique, et un éclairage public moderne à basse consommation contribuent à

améliorer l'usage et l'esthétique de cet espace.

Les devantures des commerces ont été repensées pour unifier l'ensemble du projet, tout comme l'aménagement paysager, avec l'alignement des palmiers.

La **2^{ème} phase des travaux** intègre la création d'un promontoire, d'une promenade et d'un réaménagement des accès à la plage. La livraison est programmée pour fin avril 2019.

Ce projet d'aménagement durable est échelonné jusqu'en 2022.



Un projet qui modernise la station balnéaire de Vias plage.



© A. Gamzon

L’AFFIRMATION DE PÉZENAS COMME CAPITALE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DE LA DESTINATION

Le XVII^{ème} siècle a façonné l’architecture et l’urbanisme de la cité ; de cet héritage est né l’un des premiers secteurs sauvegardés de France en 1965 puis une Ville et un Pays d’Art et d’Histoire. Dans le cadre d’une stratégie d’animation de la ville, les artisans d’art ont ensuite investi les échoppes et renforcé l’attractivité de Pézenas qui a obtenu le label “Ville et Métiers d’Art”. Déjà concernée par un classement UNESCO pour son animal totemique le poulain, la ville de Pézenas est aujourd’hui candidate au label “Ville Créative”.

■ PÉZENAS, CAPITALE RÉGIONALE DU THÉÂTRE

→ La Villa Molière

Avec la restauration du théâtre par l’agglo en 2012, joyau patrimonial qui sert d’écrin notamment au festival “Molière dans tous ses éclats”, Pézenas représente un site majeur de la culture en Occitanie. Fort de cette ressource, le projet Grand Site Occitanie a pour ambition de positionner Pézenas comme capitale régionale du théâtre.

La création d’une Villa Molière, conçue comme un lieu de référence sur



© Musée Carnavalet

le théâtre et les métiers de la scène et du spectacle, ainsi qu’un partenariat étroit avec la Comédie Française, permettront notamment de renforcer cette dynamique.



■ LA RESTAURATION ET LA VALORISATION DE LA SALLE DES ÉTATS DU LANGUEDOC



→ Le parcours Molière

“Si Jean-Batiste Poquelin est né à Paris, Molière est né à Pézenas”. Cette phrase, de Marcel Pagnol illustre bien l’importance de la ville pour le comédien. Il convient donc de restituer Molière dans la cité grâce à des outils et supports permettant d’aller à sa rencontre.

L’Hôtel de Peyrat, actuel siège du bureau d’information touristique, présentera la vie et l’œuvre de Molière alors que le centre historique développera un parcours dédié à l’auteur, qui mettra en scène les principaux lieux dans lesquels il a joué ou séjourné. Des dispositifs technologiques restitueront, en réalité virtuelle, l’épopée de Molière à Pézenas tout en valorisant le patrimoine architectural de la cité.

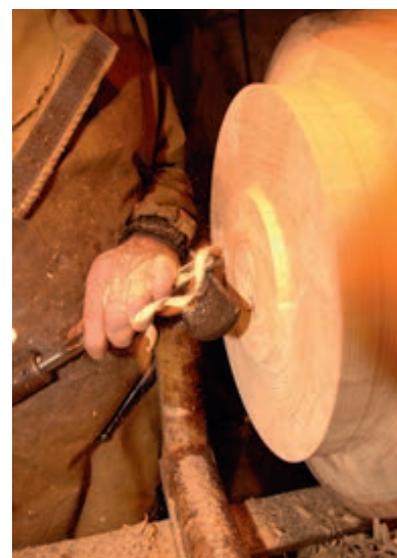
Pézenas fut un temps la capitale politique du Languedoc notamment grâce aux sessions des États du Languedoc qui s’y tinrent à plusieurs reprises, mais aussi, à l’installation de son Gouverneur, le Prince Conti, à la Grange des Près située à la sortie de la Ville. Le développement et le rayonnement de Pézenas sont intimement liés à la place politique qu’elle occupa au XVII^{ème} siècle. La Salle des États du Languedoc, située au 1^{er} étage de l’ancienne Maison Consulaire, symbolise ce rôle déterminant dans l’évolution de la ville. La restauration et la valorisation de cette salle permettront d’expliquer et de matérialiser l’organisation et le fonctionnement du pouvoir politique sous l’ancien régime, tout en faisant revivre les grandes heures de Pézenas.

■ UN PÔLE RESSOURCE ET UN CONSERVATOIRE DES MÉTIERS DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Afin de conforter l’activité économique et l’animation du centre ancien, la ville va repositionner le développement de ses artisans d’art autour des métiers de la restauration du patrimoine.

Ceci permettra d’attirer une nouvelle clientèle et d’apporter une animation permanente et qualifiée en centre historique de Pézenas.

L’installation de ces artisans sera complétée par l’accueil d’un centre de formation, dont les principales missions seront de garantir la transmission et la pérennisation des savoir-faire, la formation et la reconversion des stagiaires et l’animation du centre ancien.





© R. Manens

LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Héritage de la mission Racine, les infrastructures, équipements et hébergements touristiques sont concentrés sur le littoral. L'agglo privilégie au nord de son territoire la réalisation d'équipements complémentaires de grande qualité pour diversifier son offre et attirer une clientèle différente tout au long de l'année.

Elle organise via son office de tourisme, la mise en réseau de l'offre avec pour principal objectif, élargir la saisonnalité pour pérenniser un maximum d'emplois touristiques.

■ UN MARKETING DE DESTINATION

→ Une destination canal du midi

Il est une pièce maîtresse du patrimoine des trois communes traversées (Agde, Vias et Portiragnes) mais aussi, et surtout un enjeu majeur de développement touristique pour l'ensemble de la destination. Il organise la charnière entre les périmètres "Terre" et "Mer" et s'inscrit pleinement dans l'identité patrimoniale de notre territoire définie autour du XVII^{ème} siècle.

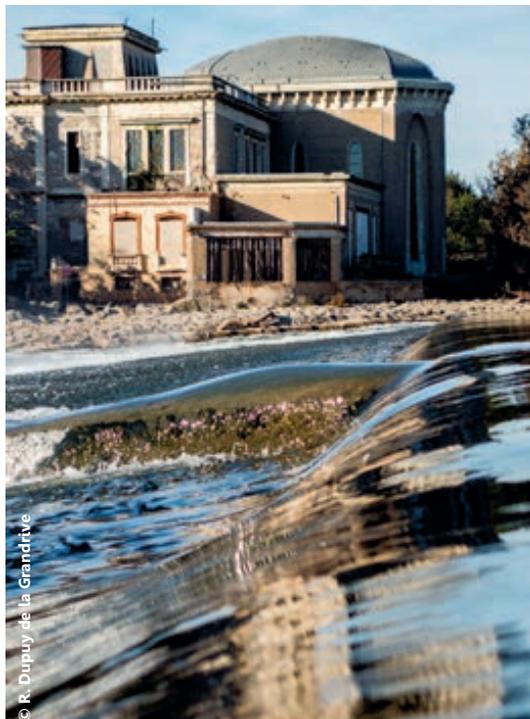
L'aménagement du port fluvial d'Agde, qui constituera à terme le plus grand port du canal du midi, la restitution de la "Couchée" de la Barque de Poste et la reconversion de l'Hôtel Riquet permettront de disposer d'une offre "premium" sans équivalent actuellement sur le canal. D'autre part, le développement et la structuration des potentialités proposées par le canal du midi sur notre destination (accès à la mer, remontée de l'Hérault, vers le bassin de Thau et proximité des écluses de Fonsérannes) permettront de nous positionner comme la partie la plus dynamique et la plus attractive du canal.



© Mayard

→ Une destination culturelle et patrimoniale

Le XVII^{ème} siècle constitue l'âme de notre destination. Qu'il s'agisse des Cités d'Agde, de Pézenas, de Montagnac ou de Nézigian-l'Evêque, du canal du midi, de l'abbaye de Saint-Thibéry, du fort de Brescou, le Grand Siècle trouve ici toute l'expression de sa diversité et de son ambition.



Le XIX^{ème} siècle est également marqué par l'essor de la viticulture qui a fait naître de nombreux châteaux "pinardiens", véritables porte-drapeaux d'une économie triomphante et des faubourgs viticoles qui transformèrent radicalement la physionomie de nos villages.

Telles de véritables "cathédrales", les caves coopératives devinrent dans les premières décennies du XX^{ème} siècle des signaux forts de l'identité locale. C'est aux premières heures de ce nouveau siècle, qu'Emmanuel Laurens fit construire à Agde la Villa Laurens qui constitue un véritable chef d'œuvre de l'Art Nouveau illustrant l'extraordinaire vitalité des mouvements artistiques et architecturaux qui ont émergé à cette période.

Tous ces sites témoignent de la richesse patrimoniale et culturelle de notre destination mais aussi de l'offre touristique proposée par ce réseau de sites emblématiques.



→ Une destination sport, loisir et nature

Notre territoire, de par l'étendue de son patrimoine naturel, offre de nombreuses opportunités pour découvrir toute la diversité et la beauté de nos paysages.

Ainsi, l'espace VTT FFC "Hérault / canal du midi / Méditerranée" s'étend sur 500 km. Avec 4 points de départ, Nizas, Montagnac, Florensac et Vias, notre territoire propose 21 circuits parfaitement balisés avec 4 niveaux de difficulté. Cette diversité représente un atout non négligeable d'attractivité pour le tourisme vert. L'ultime tronçon de la **Grande Traversée du Massif Central** à VTT emprunte notre réseau dont l'arrivée est située à la Grande Conque au Cap d'Agde. Pour découvrir également la biodiversité de nos sites protégés, la création d'une **maison de la nature** est à l'étude sur le site naturel du Bagnas (pour en savoir plus, lire page 67).

Comme l'atteste le label "Grands Sites Occitanie" obtenu en 2018, notre territoire met en vitrine des traditions, un terroir, des paysages, des savoir-faire de grande qualité. C'est actuellement le seul grand site où l'arrière-pays et le littoral sont associés et valorisés.



→ Une destination œnotouristique et gastronomique

La création d'un circuit œnotouristique des 80 domaines et caves de "la route des vigneron et des pêcheurs" autour des pôles d'Agde et de Pézenas permet de valoriser le travail des viticulteurs, les terroirs et la variété de cépages. Des circuits courts sont envisagés avec la criée aux poissons du Grau d'Agde et la visite de son belvédère. Ces circuits œnotouristiques et gastronomiques sont valorisés par la montée en puissance d'investisseurs



privés qui transforment les domaines viticoles en restaurant gastronomique avec un hébergement et une restauration de grande qualité tels que le Domaine Saint Jean de Bébian à Pézenas, le Domaine Paul Mas à Montagnac ou la Cave Vinipolis à Florensac.



© R. Dupuy de la Grandrive

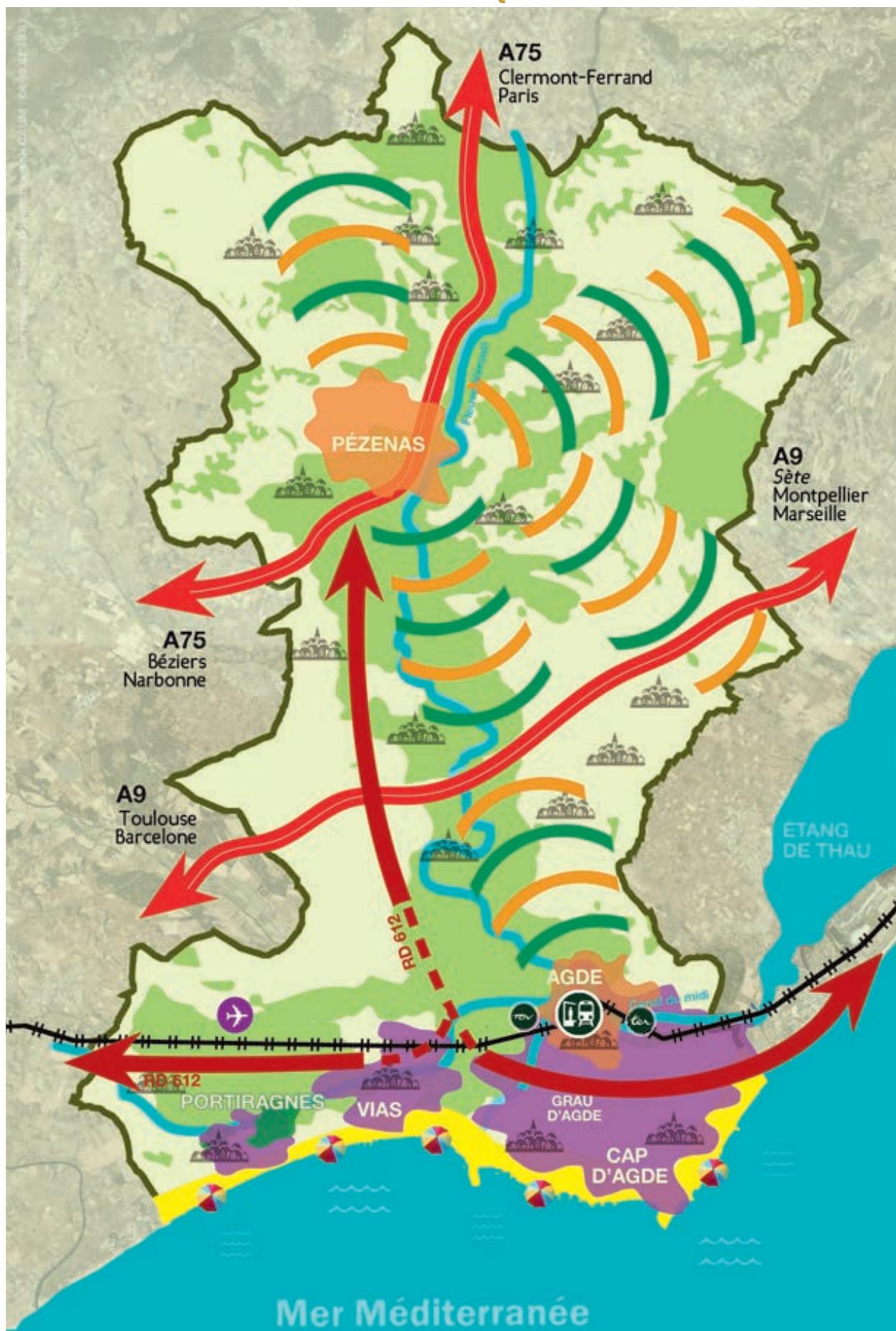
Les caractéristiques de notre tourisme

- Une façade littorale méditerranéenne remarquable avec 3 stations balnéaires, le Cap d'Agde, Vias plage et Portiragnes plage et leurs spécificités patrimoniales : les grandes plages, le fort de Brescou, le relief volcanique, les espaces naturels avec leurs réserves protégées, les sites Natura 2000 dont celui de l'aire marine protégée du littoral agathois.
- Le canal du midi, patrimoine mondial de l'humanité, qui traverse d'Est en Ouest le territoire
- Un ensemble de paysages de la plaine viticole et de la vallée de l'Hérault, avec les coteaux, les garrigues, les volcans et coulées basaltiques.
- Des identités culturelles et patrimoniales fortes définies autour des deux principales villes que sont Agde et Pézenas. Cette offre est enrichie par le patrimoine des 18 autres communes de l'Agglo. Leurs spécificités architecturales, historiques, vitivinicoles, les voies vertes, les sentiers VTT, les itinéraires pédestres et les parcours thématiques contribuent à structurer l'offre de découverte sur l'ensemble du territoire de l'agglo.



© H. Comte

PÔLARITÉS ET FLUX TOURISTIQUES DE LA DESTINATION



Centre historique et patrimonial
Station touristique

Cœurs de villes et villages
Tronçon manquant 2x2 voies

Flux touristiques "patrimoine et nature" au sein de la destination

UNE AGGLO PLUS SOLIDAIRE

Par ses actions en faveur de la redynamisation des cœurs de villes et villages, l'agglo affirme la centralité et l'identité de ses 20 communes et agit pour préserver leur cadre de vie, leur patrimoine et maintenir un commerce de proximité.







Avec 80 000 habitants à l'année, l'agglo connaît un dynamisme économique et démographique unique au cœur de la région Occitanie. Le territoire accueille chaque année plus de 1000 nouveaux habitants attirés par le cadre de vie et un climat agréable. Au regard de cette attractivité qui bénéficie à l'ensemble du territoire, les communes sont destinées à se développer, à créer de nouveaux services, à accueillir de nouveaux commerces. Elles doivent pour cela se mettre à niveau, en matière de logement, de voirie, de réseaux d'eau, d'assainissement et de pluvial mais aussi d'équipements publics, sportifs, éducatifs, de loisirs et de santé. L'agglo intervient à leurs côtés auprès des acteurs publics et privés pour coordonner les dispositifs d'aides financières, assurer la maîtrise d'ouvrage et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.

UN DISPOSITIF COMPLET POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES

■ LE FONDS DE CONCOURS DE L'AGGLO

L'agglo a doublé son fonds de concours qui est passé de 200 000€ à 500 000€ par an pour accompagner et subventionner les communes dans leur projet de valorisation urbaine. Grâce à cette aide plafonnée à 125 000€ par projet, les communes peuvent réaliser des aménagements et des équipements améliorant le cadre de vie des habitants. Afin de permettre aux petites communes de financer leur projet, l'agglo a défini un taux spécifique en fonction du nombre d'habitants par commune (ainsi, pour les villages de moins de 1000 habitants, le taux maximum est fixé à 50% du montant du projet). Outre l'aide financière, les communes bénéficient également de l'ingénierie technique de l'atelier d'urbanisme de l'agglo, qui assure la cohérence de l'aménagement. De par leur taille, les communes d'Agde et de Pézenas sont concernées par d'autres dispositifs financiers.



→ CASTELNAU-DE-GUERS

Requalification de la traversée du village et réhabilitation de l'école maternelle

La requalification de la RD 32 dans Castelnaud-de-Guers vise à améliorer la lisibilité du carrefour avec la RD 161 située en entrée de ville, et sécuriser les déplacements piétons le long de la traversée du village afin que l'axe devienne moins routier et plus urbain.

Ainsi, les usagers verront grâce à cet aménagement leur sécurité améliorée et les flux mieux orientés dans le village selon les modes de déplacement et les gabarits des véhicules.

En parallèle de ces aménagements urbains, la commune a souhaité courant 2018 réaliser la phase IV des travaux de requalification de l'école maternelle et primaire "Les Saoutarochs" afin de proposer à ses habitants un équipement de qualité et sécurisé.



→ CAUX

Requalification d'une partie de la circulade

Ce projet concerne le secteur situé aux boulevards Puits Allier et Arnaud Durand. Il prévoit que les surfaces des espaces publics bénéficient d'un traitement différencié en fonction des éléments de décors architecturaux, des singularités paysagères et des articulations entre les boulevards et les voiries adjacentes. Un accompagnement végétal sera réalisé pour identifier les espaces et des matériaux de pavage de qualité seront posés.

→ CAZOULS-D'HÉRAULT

Une maison des services pour les habitants

Dans les bâtiments existants de la mairie, la commune propose d'aménager une maison des services pour les habitants qui accueillera une salle des fêtes, la cantine pour les scolaires, une épicerie pour les produits du terroir, la médiathèque et l'agence postale. Ce projet par son architecture va s'ouvrir sur la place récemment aménagée pour permettre à ce lieu d'être un véritable espace de rencontre.



→ LÉZIGNAN-LA-CÈBE

Valorisation des déplacements doux et du petit patrimoine

Ce projet d'ensemble prévoit la réalisation d'une voie douce sur l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer afin de privilégier les communications entre le centre ancien et les nouveaux quartiers.

Il intègre également l'aménagement d'un équipement multisport le long de cet axe et la requalification de la traversée du village (avenue d'Ormesson, place des templiers).

Ces travaux vont valoriser l'espace public avec la pose de mobilier urbain et la restauration de petits ouvrages.





→ NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE

Requalification de la rue autour du château

Cet aménagement contribue à la mise en valeur du cœur de village dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé en 2014 rue Jean Jaurès. Le projet prévoit une approche globale de la circulation avec le traitement de chaque départ des rues débouchant sur la rue autour du château. Des matériaux nobles seront employés pour la voirie : pierre naturelle, pavés de porphyre, murets en pierre. Quelques places de stationnement feront également l'objet d'un traitement paysager. L'espace public sera également traité.

→ NIZAS

Requalification de la traversée urbaine

Le projet est de réaménager la RD 30 et la route du Causse afin d'améliorer et sécuriser l'entrée de ville. Il est prévu de créer un trottoir pour prolonger et sécuriser les cheminements piétons, de réduire la largeur de la chaussée routière afin de limiter la vitesse, et de renforcer la structure de la chaussée pour allonger sa durée de vie.



→ PINET

Une nouvelle Mairie en cœur de village

Le projet de la nouvelle Mairie de Pinet se situe sur l'espace public le plus important de la commune et s'inscrit entre le cœur du village et le nouveau quartier en extension.

Ce projet confère à l'ensemble, bâtiments nouveaux et anciens conservés, un statut singulier de par son architecture contemporaine, le choix des matériaux et la qualité de l'aménagement paysager.





→ POMÉROLS

Requalification des espaces publics

La traversée du village (RD 18) entre le chemin de la Sablède et l'avenue de Pézenas et entre l'avenue de Pinet et le chemin du Peyret va être globalement retraitée avec la création d'aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules pour une meilleure sécurité des piétons.

Des travaux seront également entrepris pour faciliter l'accès des personnes aux services et aux commerces. La traversée du village fera l'objet d'un traitement paysager.



→ PORTIRAGNES

Construction d'une nouvelle Mairie

La nouvelle Mairie est située entre le centre-ancien du village et les quartiers plus récents. Par la qualité de son architecture et des espaces publics attenants, ce projet permet d'opérer une recomposition urbaine significative de la ville.

La Mairie par son expression architecturale contemporaine, souligne la singularité des lieux par l'utilisation de matériaux locaux.

Elle sert par sa conception bioclimatique, l'engagement du territoire dans la démarche "territoire à énergie positive pour la croissance verte".

→ SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS

Construction d'une nouvelle école

Le projet de la nouvelle école de Saint-Pons-de-Mauchiens (classes maternelles et élémentaires) est situé dans un site patrimoniallement remarquable : des volumes simples inscrits dans la topographie des lieux, des matériaux choisis en accord avec ceux de l'architecture du village et enfin une véritable approche bioclimatique du projet attentive au confort d'hiver et d'été pour

les enfants et les enseignants (ventilation naturelle, toiture végétalisée, chauffage bois à granulats). Par ailleurs le projet redéfinit formellement les espaces publics de cette partie de la commune tout en sécurisant l'accès aux équipements publics.





→ SAINT-THIBÉRY

La requalification de l'entrée de ville

La RD13E15 en entrée Sud de la ville de Saint-Thibéry est un axe prioritaire et essentiel par sa liaison avec le centre historique du village.

Particulièrement routier, cet axe est source de vitesses élevées et ne permet pas de cheminements sécurisés des piétons et cyclistes.

La ville s'engage donc de 2018 à 2020 dans la requalification de la voie, la création d'une voie cyclable et piétonne sécurisée et d'un giratoire entre l'avenue de Bessan et l'avenue d'Agde.

→ TOURBES

La construction d'un groupe scolaire

La construction du nouveau groupe scolaire regroupant maternelle, élémentaire, restaurant scolaire et espaces périscolaires vise à répondre aux enjeux du maintien de la population dans le village, et à mutualiser et rationaliser les espaces publics ouverts à différentes utilisations (scolaire, périscolaire et garderie durant les vacances).

Ce groupe scolaire prend place au sein du quartier Bellevalia qui vise à développer une nouvelle offre résidentielle pour faire face au vieillissement de la population (Résidence séniors) et maintenir les jeunes sur la commune (logement social et pour primo accédants). Avec l'accueil de quelques commerces et la création de jardins pédagogiques partagés, l'objectif de ce projet est de favoriser les échanges intergénérationnels.



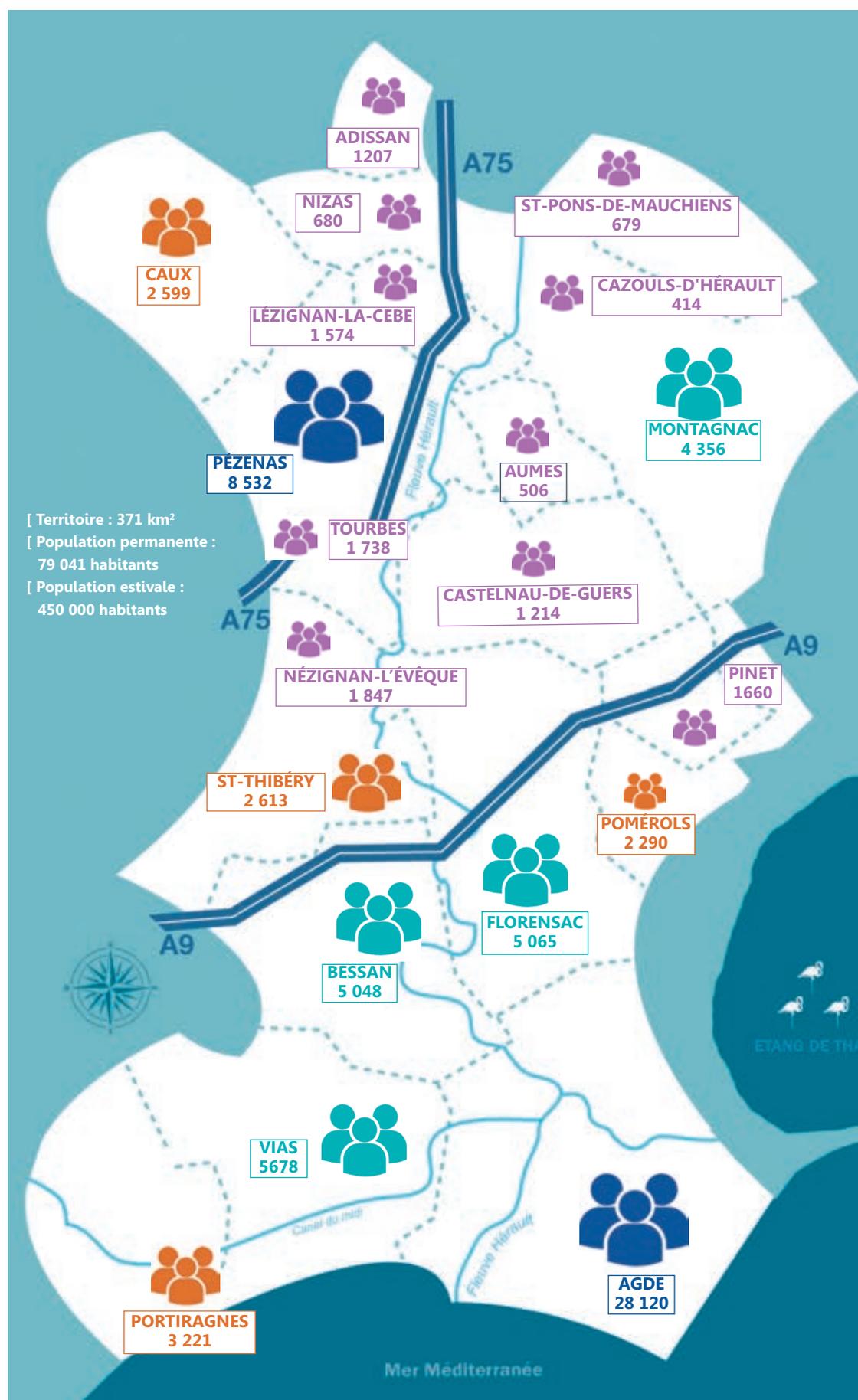
→ VIAS

La construction de la halle multisports

La création de cette halle multisports vise à élargir la gamme d'équipements proposés sur la commune et ainsi contribuer à créer une plus-value économique sur le territoire. La création de cet équipement sportif s'inscrit dans un contexte démographique favorable et une réelle dynamique sociale et associative locale.

L'équipement vise à inciter à la pratique du sport, développer l'offre d'équipements pour la jeunesse et attirer une nouvelle population. L'équipement créé va permettre l'accueil des clubs et associations sportives, du point Info Jeunesse et va offrir également des salles de réunion, de réception, des bureaux. Par son implantation le long de la RD912, le projet vise également à optimiser l'espace proche des équipements et services de la ville.

LE NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMUNE AU 1^{ER} JANVIER 2019



- Ville de plus de 8000 habitants
- Ville de plus de 2000 habitants
- Ville de plus de 4000 habitants
- Village de plus de 400 habitants



■ ACTIONS "CŒUR DE VILLE"

→ Le cœur historique d'Agde

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a fait le choix de proposer un projet ambitieux sur le quartier prioritaire d'Agde, afin de faire du cœur de ville, un centre historique attractif. Au-delà du centre ancien, le secteur situé côté rive droite du fleuve Hérault, bénéficiera également de travaux d'aménagement d'envergure dans les 6 ans à venir.

• 2 programmes d'actions

"le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU)" et "le programme Action Cœur de Ville (ACV)" ont permis de définir les actions prioritaires et de solliciter les fonds nécessaires. Aujourd'hui, 10,5 M€ vont être alloués par l'Etat grâce à L'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain) à la ville d'Agde pour la réalisation des travaux.



→ Les grands projets

Opérations NPNRU

> La revitalisation des commerces

Requalification des commerces de la "Promenade", des quais et de la rue Jean Roger avec une reconquête globale des cellules commerciales vacantes.

> La restructuration globale de 5 îlots

- 1 Rue de l'Amour
- 2 Rue Terrisse/Saint Vénuste
- 3 Rue Brescou
- 4 Halles/Notre Dame
- 5 Rue Perben

6 7 L'aménagement de cheminements doux

8 La réhabilitation de l'ancien hôpital Lachaud

Un pôle dédié à la famille, permettant aux habitants du centre-ville de trouver l'accueil, le soutien et l'accompagnement quotidien dont ils ont besoin.

9 La création d'un pôle culturel au sein de la Maison des Savoirs afin de renforcer la dimension culturelle et touristique du cœur de ville.

10 La Maison des Projets (Mission Cœur de Ville)

Pour l'accueil de la "Maison de l'habitat", de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), de l'attractivité commerciale, du Conseil citoyen, des formations et des réunions de travail des projets relevant des programmes de Renouvellement Urbain et de l'Action Cœur de Ville.

11 Le nouveau foyer d'urgence

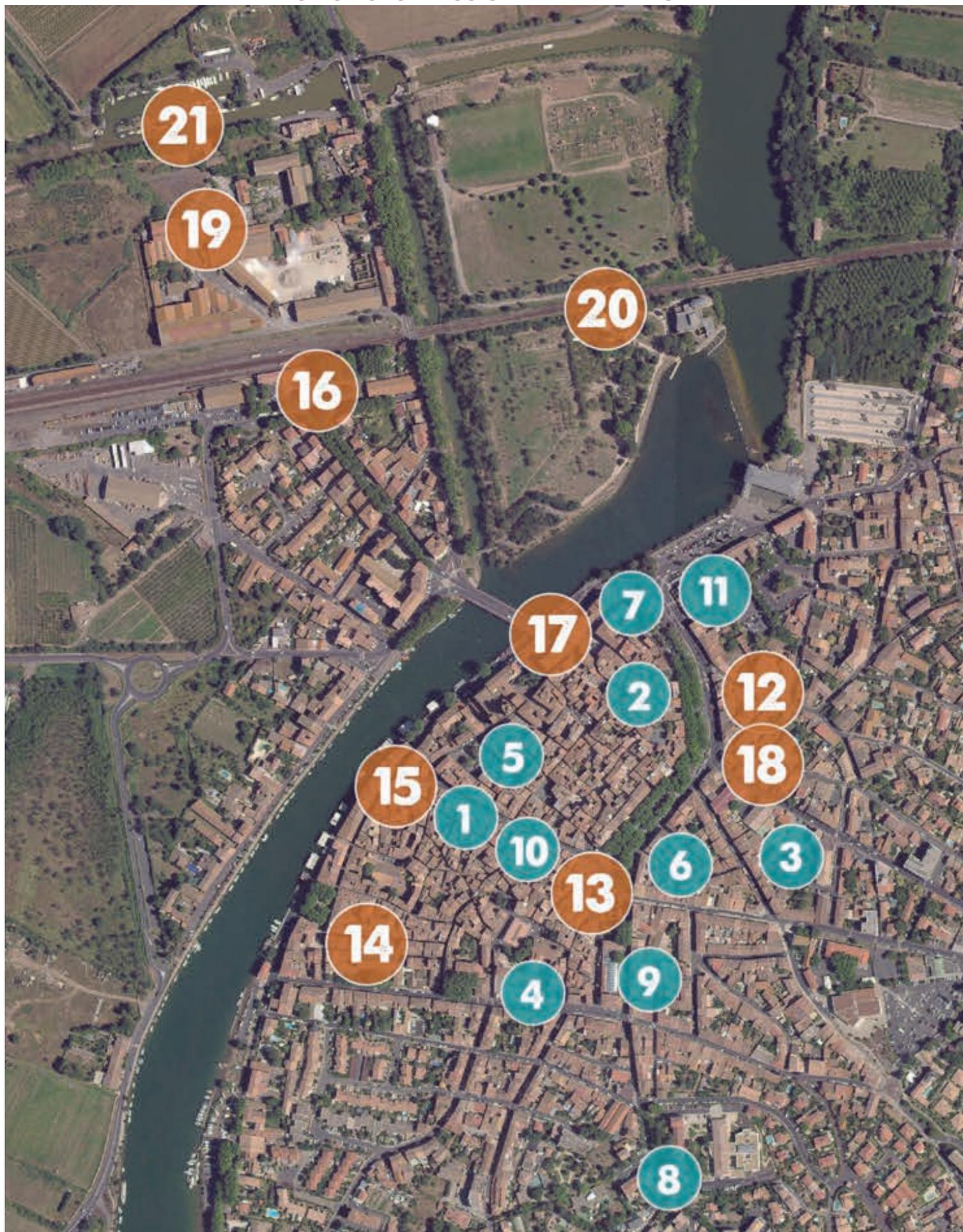
Pour accueillir des personnes sans domicile fixe dans un environnement sécurisé.

Demain, l'Etat apportera également son soutien financier à la ville d'Agde dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville (ACV) pour la réalisation d'autres travaux audacieux.

Opérations ACV

- 12 Îlot Mirabeau
- 13 La promenade
- 14 Impasse de la poissonnerie
- 15 Entrée de ville
- 16 Pôle d'échange multimodal
- 17 Entrée de ville
- 18 Îlot Brescou
- 19 La Méditerranéenne
- 20 Villa Laurens
- 21 Port fluvial

LES ACTIONS EN CŒUR DE VILLE D'AGDE





HABITAT : FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET RÉNOVER L'HABITAT

Notre territoire connaît une forte croissance démographique qui se traduit par une demande toujours plus importante de logements. Face aux coûts élevés des loyers et du foncier, notre agglo se mobilise pour faciliter l'accès au logement.

Elle agit non seulement pour développer le parc public en soutenant des programmes de construction dans les communes, mais intervient aussi auprès des particuliers qu'ils soient propriétaires bailleurs ou occupants, pour rénover leur habitat.

Grâce à un dispositif incitatif d'aides financières, elle propose des solutions pour favoriser la rénovation thermique de leur habitat et la réfection de leurs façades dans les centres anciens. Par ce biais, elle encourage aussi la pratique de loyers maîtrisés pour permettre aux plus modestes de se loger. Pour cela, l'agglo a prorogé jusqu'en 2020, son Plan Local Intercommunal de l'Habitat, qui est construit autour de 7 orientations :

- > Produire une offre de logement suffisante
- > Développer une offre de logements abordables
- > Assurer une meilleure gestion de la ressource foncière
- > Replacer la notion de qualité au centre des projets
- > Apporter une réponse aux publics spécifiques
- > Répondre à des problématiques spécifiques au contexte local
- > Disposer d'un outil efficace de suivi et d'animation

■ LE DISPOSITIF OBJECTIF RÉNOV'

Le dispositif Objectif Rénov' a été mis en place en mars 2018 et ce pour 5 ans. C'est dans ce cadre que l'agglo aide les propriétaires à rénover les logements, les copropriétés et les façades sur son territoire.



Il peut s'agir de travaux d'économie d'énergie, de travaux importants sur un logement très dégradé, de travaux d'autonomie pour favoriser le maintien des personnes âgées et/ou en situation de handicap dans leur logement, de travaux sur les parties communes de copropriétés, de travaux de réfection d'une façade, de travaux pour permettre la remise sur le marché d'un logement locatif...

L'agglo accompagne, par le biais d'un opérateur, les propriétaires ou investisseurs dans la réalisation de leur projet sur le plan technique, administratif et financier





(recherche de toutes les subventions possibles auprès de différents financeurs).

Afin de proposer à la population des logements à un loyer abordable, elle permet également, au travers de conventions entre les propriétaires bailleurs et l'Anah, de mettre sur le marché des logements décents (suite à des travaux ou non) et à un loyer moins cher que celui du marché.

En contrepartie le propriétaire peut défiscaliser entre 30 et 85% de ses revenus locatifs.

Chaque année ce sont environ 200 logements qui sont rénovés grâce à des subventions apportées notamment par l'Anah et l'agglo



■ LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS ET EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'agglo ainsi que l'Etat financent, par le biais d'aides directes aux bailleurs sociaux, la production de logements aidés sur le territoire.

En moyenne ce sont environ 200 logements produits chaque année pour répondre aux besoins de la population (64% des ménages du territoire peut prétendre à un logement aidé).

Il peut exister également, mais plus rarement, des programmes de construction de logements en "location/ accession" qui permettent à des ménages remplissant les critères d'accéder à la propriété après une période de location.

La Conférence Intercommunale du Logement a été mise en place en 2018 sur notre territoire afin de définir des orientations relatives aux attributions de logements aidés.

Pour répondre à ces objectifs et afin de faciliter la demande de logement aidé et l'information aux demandeurs, 20 guichets enregistreurs (un sur chaque commune du territoire) seront mis en place en 2019. Ainsi, chaque personne pourra faire sa demande de logement aidé via sa mairie et être informé de l'avancée de celle-ci.

■ LE PERMIS DE LOUER, UN OUTIL POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT DÉGRADÉ

L'agglo met en place ce dispositif dans les centres anciens d'Agde et de Pézenas afin d'agir contre les logements locatifs qui ne sont pas aux normes d'habitabilité.

Afin d'offrir toutes les garanties de sécurité et de salubrité de ces habitats et lutter contre les marchands de sommeil, l'agglomération met en place dès 2019 le "permis de louer". C'est-à-dire que sur les périmètres concernés des centres anciens, les propriétaires devront demander une autorisation avant toute mise en location de leur logement. Il sera visité par un agent de l'agglo qui effectuera un diagnostic du logement qui, au final, permettra d'en autoriser ou non la location. Les propriétaires ne faisant pas la demande pourront faire l'objet d'amendes de la part du Préfet de Département.

Pour les propriétaires qui n'auront pas eu l'autorisation de louer, ils pourront être accompagnés pour la réalisation de leurs travaux par le service habitat de l'agglo en vue de l'obtenir.

UNE AGGLO PLUS MOBILE

Un territoire accessible est un territoire attractif où l'on se déplace facilement. Les projets d'intermodalité développés par l'agglo Hérault Méditerranée s'appuient sur les axes routiers et ferroviaires qui concentrent les principaux flux touristiques et économiques. Le rôle de l'agglo est de suivre cette évolution et d'organiser des nouvelles mobilités en s'adaptant aux demandes de déplacement des usagers.







LES CHIFFRES CLÉS

Les grandes infrastructures du territoire

Le territoire de l'agglo bénéficie d'une grande accessibilité grâce à ses infrastructures terrestres, ferroviaires, aériennes, maritimes et fluviales.

→ **Autoroutes A9** (échangeur 34 - sortie Bessan) et **A75** : 34 millions de véhicules par an.

→ **Gare à Agde** (TGV + TER en direction de Montpellier et Narbonne) : 66 trains quotidiens dont 54 TER et 12 TGV.
Plus de 750 000 voyageurs/an.

→ **Aéroport Béziers Cap d'Agde Méditerranée** à Portiragnes/Vias : 242 000 passagers en 2018.

→ **Port** au Cap d'Agde : 4 100 anneaux, 2^{ème} port de plaisance de Méditerranée.

→ **Port fluvial** à Agde : 10 000 passagers à l'écluse ronde du canal du midi.





LES MODES DE DÉPLACEMENT

En 2015, l'agglo a élaboré un plan global de déplacement afin d'organiser les nouvelles mobilités, réduire l'usage de l'automobile et favoriser les transports alternatifs (bus, vélo, cheminement piétonnier, parkings relais...).

Le réseau de transport Cap'Bus

En 2018 l'agglo Hérault Méditerranée a confié pour une période de 7 ans l'exploitation de son réseau de transport à CarPostal France. Le réseau de transport CAP'BUS compte :

- 8 lignes régulières
 - 5 lignes à la demande
 - 92 km de lignes régulières sur le territoire
 - 115 km de lignes à la demande
- Parcourues à l'année, ces lignes représentent 573 000 km commerciaux par an.
- 236 arrêts suite à la mise en place du nouveau réseau.

Les aménagements réalisés pour développer les mobilités internes

- 2 aires de covoiturage par le département de l'Hérault.
- 3 haltes fluviales sur le canal du midi : Agde, Vias, Portiragnes.



© OT Cap d'Agde Méditerranée, O. MAYNARD

© OT Cap d'Agde Méditerranée, H. COMTE



© OT Cap d'Agde Méditerranée, H. COMTE

L'agglo Hérault Méditerranée souhaite proposer une nouvelle offre de déplacements afin de favoriser l'usage de modes de transports alternatifs dans les déplacements quotidiens.

Agir en matière d'éco-mobilité, c'est privilégier l'utilisation de modes de déplacement moins polluants et moins coûteux : la marche et le vélo, mais aussi les transports collectifs et les transports partagés (vélos en libre-service, autopartage, co-voiturage).

Pour accompagner cette mobilité, elle va développer des outils numériques en vue d'optimiser les trajets et de combiner divers moyens de transports (bus, train, automobile...).

Chacun devra pouvoir passer facilement d'un mode de transport à un autre. C'est notamment l'esprit des projets du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la gare d'Agde et de Pézenas.

ORGANISER LES MOBILITÉS DE DEMAIN POUR DES DÉPLACEMENTS FACILES

■ CRÉATION DE DEUX PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM)

→ Le PEM d'Agde

Située au cœur d'un quartier en pleine restructuration, l'évolution de la gare d'Agde, classée gare nationale, représente un enjeu majeur dans la réussite des projets engagés dans ce secteur qui concernent l'aménagement du port fluvial sur le canal du midi, la création du parc d'activités économiques de la Méditerranéenne, la suppression du passage à niveau de la route de Bessan, la restauration de la Villa Laurens et le programme d'investissements "action cœur de ville" sur le centre historique d'Agde.

Au regard de ces enjeux urbains et de mobilité, l'agglo Hérault Méditerranée et la ville d'Agde ont souhaité engager un projet de Pôle d'Échange Multimodal. La création de ce pôle doit faciliter les mobilités sur le territoire et interconnecter les différents modes de transport situés à proximité immédiate de la gare : les transports en



commun par le réseau ferroviaire et bus, les véhicules motorisés, les cycles, les piétons et les transports fluviaux voire maritimes.

Ce projet est piloté par l'agglo Hérault Méditerranée en partenariat avec la Ville d'Agde, l'État, la Région, le Département, SNCF Gare et Connexion, SNCF Réseau et SNCF Immobilier.

Organiser les mobilités de demain est un enjeu prioritaire d'aménagement du territoire

→ Le PEM de Pézenas

L'aménagement d'un second PEM non-ferré à Pézenas est à l'étude sur la place du 14 juillet, ce qui suppose notamment la relocalisation de la gare routière sur ce site. La place deviendra ainsi l'entrée de ville privilégiée pour l'ensemble des usagers des modes de transport collectifs qui desservent le centre-ville de Pézenas. La volonté est d'accorder plus de place aux modes de déplacement doux, de manière à favoriser la promenade et la découverte du patrimoine et des commerces situés à l'entrée du secteur historique.

De nombreux aménagements vont être réalisés pour accompagner la requalification de l'entrée Nord de la ville d'Agde : un Pôle d'Échange Multimodal, un nouveau port fluvial, des pistes cyclables, la suppression du passage à niveau, la création du parc d'activité de la Méditerranéenne et l'ouverture de la Villa Laurens au grand public.



■ DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SUR LE CANAL DU MIDI

→ Le projet de port fluvial à Agde

Ce projet concerne le site de l'actuelle halte fluviale à Agde. Il prévoit la création d'un port de 200 à 250 anneaux environ, soit le plus grand port du canal du midi.



Il sera doté d'un haut niveau de services aux touristes et usagers du canal, sur place ou à proximité immédiate, lui permettant d'être qualifié de "port premium". L'objectif est double : à la fois la requalification d'un site clé situé en entrée de ville et à proximité immédiate des grands projets urbains ; mais également la structuration de l'offre touristique fluviale grâce à cet équipement d'ampleur sur le canal du midi, classé au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Ce projet est développé en partenariat avec Voie Navigable de France au sein du Syndicat Mixte du Port Fluvial Hérault Méditerranée avec la Caisse des Dépôts et doit aboutir en 2019 à la création d'une Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP) associée avec un partenaire privé en charge de la construction et de la gestion du port.

→ Le projet de port fluvial à Vias

L'aménagement d'un second port sur le chenal du Clôt à Vias est à l'étude. Ce port présenterait la caractéristique d'être à la fois maritime et fluvial et serait complémentaire de celui d'Agde.

→ Les navettes fluviales et fluviomaritimes

La mer, l'Hérault et le canal du midi structurent significativement notre territoire et nous permettent d'envisager la navigation comme un réel mode de déplacement. Avec le développement des projets des ports fluviaux, mais aussi la valorisation du canal du midi, la requalification du centre-ville d'Agde, et la création d'un pôle d'échanges multimodal sur la gare d'Agde, la création d'un réseau de navettes fluviales voire maritimes est à l'étude. L'enjeu est de proposer une réelle alternative de mobilité sur notre territoire, cohérente et complémentaire avec l'offre de transport existante.



© OT Cap d'Agde Méditerranée. O. MAYNARD

LES INFOS CLÉS

→ Un maillage de pistes VTT par l'agglo, au départ de la base départementale de Bessilles à Montagnac, de Nizas, de Florensac et de Vias : 21 circuits /500 km

→ La connexion de nos pistes VTT avec le circuit "la grande traversée du massif central" du Nord au Sud et "la Méditerranée à vélo" d'Est en Ouest.



Notre territoire est labellisé "écomobilité".

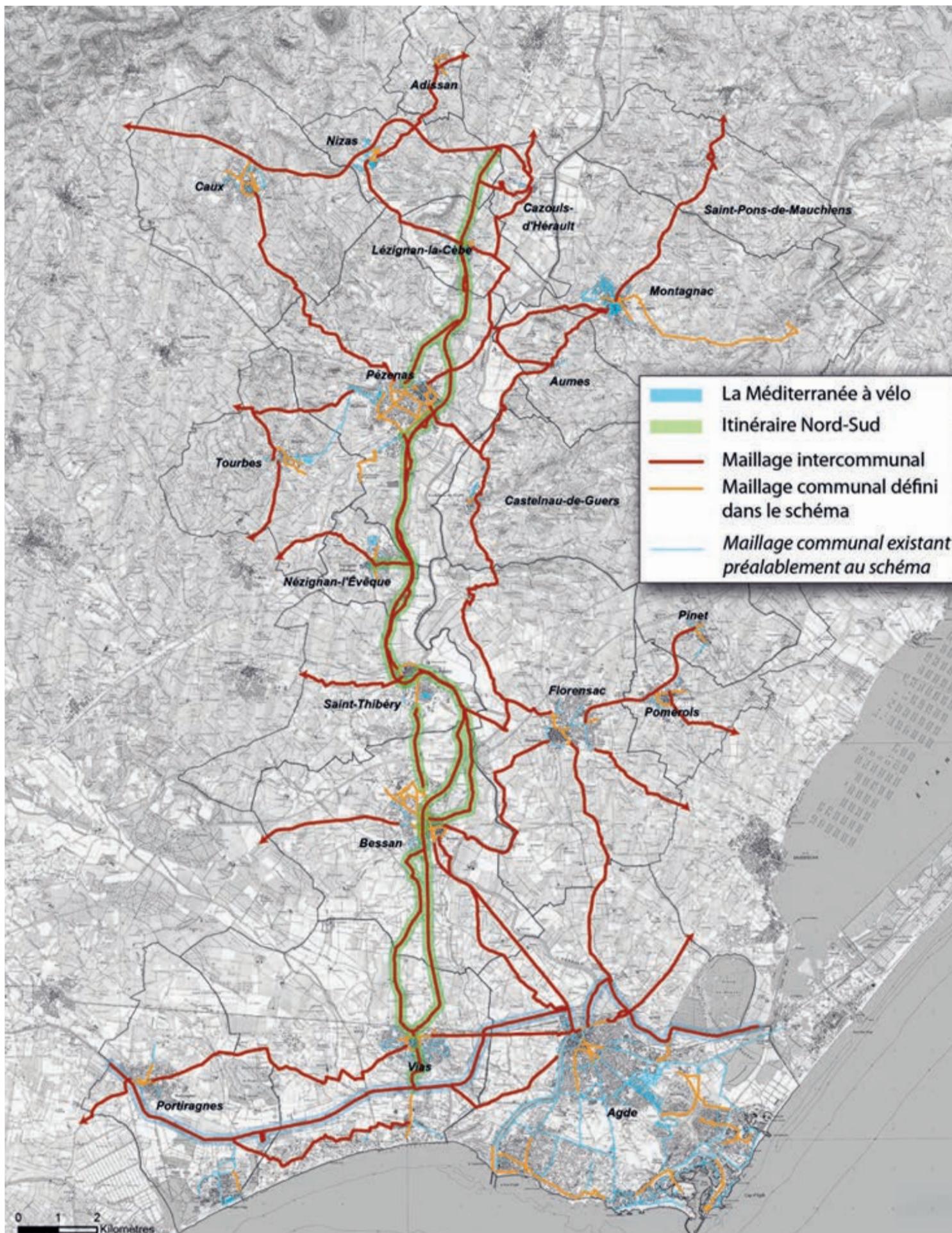
■ DÉVELOPPER UN RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE PISTES CYCLABLES ET DE SERVICES ASSOCIÉS

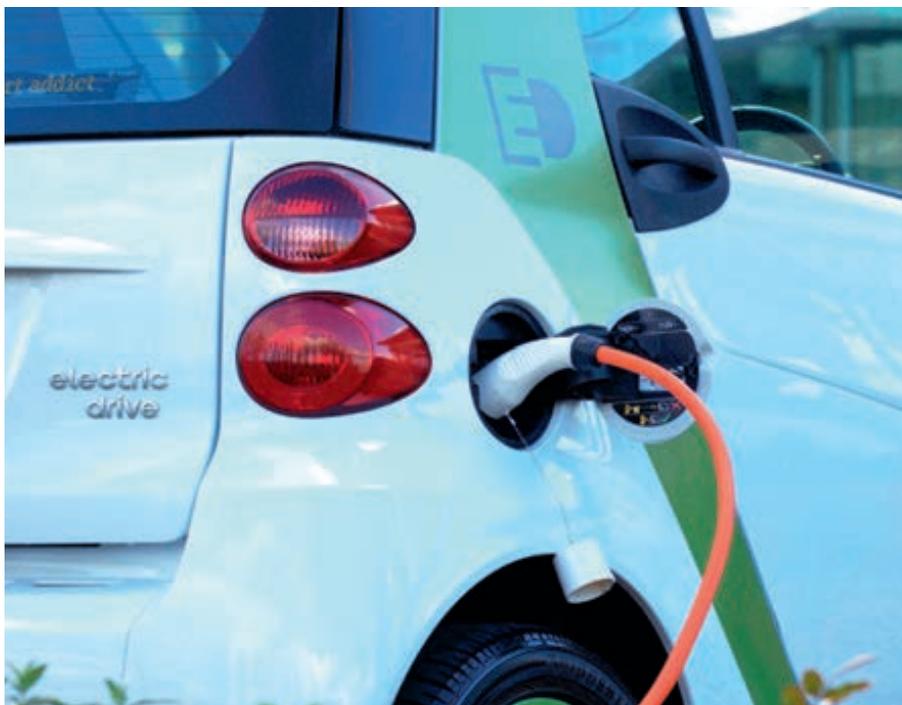
Afin d'encourager la pratique du vélo, l'agglo a élaboré un Plan pluriannuel de pistes cyclables pour relier ses différentes communes.

Elle prévoit la réalisation de liaisons entre les communes sur 135 km avec un objectif de jalonnement de 59 km à court terme sur 3 secteurs identifiés : Centre / Est-Ouest / Nord-Sud.

L'agglo va s'appuyer pour cela, sur les réseaux d'itinéraires existants afin de pouvoir étendre les liaisons entre les villes et villages. Il s'agit de "la Méditerranée à vélo d'Est en Ouest" sur 21 km à proximité du canal du midi, de "la Grande Traversée du Massif Central" dont l'arrivée se fait aux falaises de la Conque au Cap d'Agde, du réseau VTT/FFC "Hérault/canal du midi/Méditerranée" dont les pistes jalonnent notre territoire sur 500 km et du réseau de pistes cyclables existant, développé sur nos communes.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES PISTES CYCLABLES À L'HORIZON 2030





■ ANTICIPER LES ÉQUIPEMENTS DES MOBILITÉS DE DEMAIN

→ Des véhicules propres



L'agglo souhaite repenser sa mobilité vers des solutions plus durables et porteuses de croissance. Aux côtés du SICTOM et de la ville d'Agde, un programme d'acquisition de véhicules électriques est en cours, soutenu par l'Etat dans le cadre de la labellisation TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) à hauteur de 50%. Pour l'agglo, il s'agit d'investir dans l'acquisition de véhicules électriques ou d'engins hybrides pour l'exercice de la compétence espaces verts et propreté voirie. Pour une gestion efficace des achats, l'agglo et la ville d'Agde se sont associées au groupement de commandes avec Hérault Energie.

L'agglo souhaite repenser sa mobilité vers des solutions plus durables et porteuses de croissance. Aux côtés du SICTOM et de la ville d'Agde, un programme d'acquisition de véhicules électriques est en cours, soutenu par l'Etat dans le cadre de la labellisation TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) à hauteur de 50%. Pour l'agglo, il s'agit d'investir dans l'acquisition de véhicules électriques ou d'engins hybrides pour l'exercice de la compétence espaces verts et propreté voirie. Pour une gestion efficace des achats, l'agglo et la ville d'Agde se sont associées au groupement de commandes avec Hérault Energie.

→ Des bornes électriques



Afin d'encourager l'utilisation de véhicules électriques et de proposer un service de rechargement aux habitants et visiteurs, l'agglo a rejoint le réseau de déploiement de bornes de rechargement de véhicules afin de couvrir les zones les plus propices.

Une borne de rechargement rapide sera ainsi implantée prochainement sur le site de la Capucière à Bessan.

1 borne supplémentaire est prévue sur la zone des Rodettes à Pézenas et 2 bornes sont prévues sur Agde et le Grau d'Agde.

→ Du gaz naturel pour les véhicules



En parallèle de l'acquisition de véhicules électriques, l'agglo a lancé une réflexion sur le recours au gaz naturel (GNV) pour approvisionner les véhicules. Convaincu par la pertinence d'utiliser ce carburant alternatif, le SICTOM Pézenas-Agde a déjà fait le choix de convertir des véhicules de collecte d'ordures ménagères au bio-GNV.

→ Développer les aires de covoiturage en partenariat avec le Département

Afin de répondre aux besoins des usagers qui sont de plus en plus nombreux à avoir recours au covoiturage, notre agglo étudie avec le département de l'Hérault, le re-calibrage des 2 aires de covoiturage situées à la sortie/entrée des autoroutes A9 et A75.





■ FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES GRANDS AXES ROUTIERS

L'agglo qui n'a pas la compétence "aménagement routier/voirie" estime prioritaire de défendre ces dossiers auprès des services de l'Etat et du département de l'Hérault pour finaliser le maillage routier du territoire. Elle sollicite leur soutien financier pour mener à bien ces projets.

→ Fluidifier les flux

• Doublement de la RD 612

Le territoire de l'agglo est particulièrement bien desservi car il est traversé par 2 autoroutes (échangeur A9/sortie A75) et doté d'entrées et de sorties idéalement réparties au Nord, au Sud et au Centre de l'agglo. Le principal enjeu à défendre auprès de l'Etat et du Département se situe dans l'achèvement du réseau routier au niveau de la desserte littorale avec le doublement de la RD 612 pour que son dimensionnement soit cohérent avec les flux supportés en période estivale.

L'objectif est d'achever les 10kms manquants de la 2 fois 2 voies entre Bessan et Agde.



→ Sécuriser les principaux lieux accidentogènes sur nos axes routiers

• Suppression du passage à niveau d'Agde



Le passage à niveau d'Agde situé avenue Raymond Pitet, a été identifié comme dangereux dans le cadre du programme de sécurisation nationale porté par le Ministère en charge des transports. À ce titre, SNCF Réseaux en partenariat avec le Département, l'agglo et la Ville d'Agde ont engagé le projet de suppression de ce passage à niveau et la création d'un pont rail et d'une trémie qui permettront de sécuriser les déplacements, tant routiers que ferroviaires, et de fluidifier le trafic. Cet aménagement permettra une requalification significative de l'entrée de ville et des abords et cheminements le long du Canalet dans un contexte de recomposition urbaine du quartier avec le projet du port fluvial, de la Méditerranéenne, du Pôle d'Echange Multimodal et de la Villa Laurens. Le début des travaux est prévu fin 2019 pour une durée de 2 ans environ.

• Aménagement du rond-point de l'entrée de Portiragnes



De nombreux accidents ont eu lieu à l'embranchement de la zone du Puech avec l'intersection de la RD612. Pour sécuriser cet accès à la ville de Portiragnes, des travaux ont été entrepris pour la création d'un rond-point en partenariat avec notre agglo, la commune et département de l'Hérault.

Cet aménagement va permettre de sécuriser l'accès au parc d'activités économiques du Puech et au village et d'offrir une entrée de ville plus esthétique.

LES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES ET FLUX SUR NOTRE TERRITOIRE





ULTRA HAUT DÉBIT : LA MOBILITÉ VIRTUELLE

■ UN TERRITOIRE CONNECTÉ PAR UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

Les enjeux en matière de très haut débit sont devenus des facteurs de compétitivité et d'attractivité du territoire. Pour assurer un bon maillage, l'agglo a investi dans le déploiement d'un réseau de fibre optique. La dernière phase de déploiement se déroulera en 2019/2020 et permettra de "désenclaver" les communes mal desservies au Nord du territoire.

→ Une connexion de 1 Gigabit/s.

L'investissement consenti par notre agglo va permettre de proposer un tarif très compétitif aux fournisseurs d'accès afin de garantir aux entreprises un service à un coût très inférieur aux prix pratiqués sur la région, avec un très haut débit accessible à tous et de la fibre boostée jusqu'à 1 GB symétrique.



→ Des économies pour les communes

Par ailleurs, la connexion de toutes les communes de l'agglo et le raccordement des bâtiments communaux avec les services intercommunaux constituera un réseau de télécommunication unique. Cette nouvelle infrastructure informatique permettra aux collectivités de l'agglo de partager les coûts de fonctionnement de la gestion informatique (matériels, logiciels, maintenance...) et de réaliser des économies d'échelle sur les investissements informatiques.

Enfin, la mise en œuvre de ce nouveau réseau de télécommunication est le préliminaire au développement de services numériques innovants (smart) sur notre territoire avec la gestion des transports, des bâtiments, des mobiliers urbains, des espaces verts et la mise en place de services en ligne.





UNE AGGLO PLUS DURABLE

L'agglo est l'acteur incontournable pour garantir la sécurité des populations et des biens, préserver les espaces naturels et les ressources et créer les conditions pour développer des filières innovantes non polluantes.





LES CHIFFRES CLÉS

Notre patrimoine naturel occupe près du ¼ de notre territoire. Il est caractérisé par :

- > **23 km** de côte littorale
- > **2 477 ha** de zones humides
- > **712 km** de cours d'eau dont 169 km en objectif DCE (directive cadre sur l'eau - atteinte du bon état des masses d'eau)
- > **2** Réserves Naturelles
- > **12** sites Natura 2000, 9 terrestres et 3 en mer (dont le site marin d'intérêt européen "Posidonies du Cap d'Agde" de 6152 ha)
- > **900 ha** de terrain géré par le Conservatoire du Littoral
- > **41** mouillages écologiques installés au cœur de l'aire marine protégée de la côte agathoise

DES PERSONNES ET DES BIENS À SÉCURISER

■ LA GEMAPI, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR PROTÉGER LES BIENS ET LES PERSONNES FACE AUX RISQUES D'INONDATION ET DE SUBMERSION MARINE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la loi a attribué le bloc de compétences relatif à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) à notre agglomération. Le territoire étant particulièrement exposé à un double risque, d'inondation d'une part, avec un riche réseau hydrographique dont le fleuve Hérault et son bassin versant et d'autre part de submersion marine, l'agglo a mis en œuvre des programmes importants d'études, de travaux et d'entretien.



Les investissements à venir portent dans un premier temps sur les travaux pour protéger le littoral, les études et travaux sur les digues de protection et la création d'ouvrages nouveaux ainsi que la restauration et l'entretien de la végétation des berges de nombreux cours d'eau.

→ Le littoral

Pour répondre aux enjeux environnementaux et économiques provoqués par ce phénomène, l'agglo engage des travaux de restauration de ses plages.

La préservation du cadre de vie et des activités économiques et le maintien de l'attractivité touristique impliquent une gestion globale de l'espace littoral qui permettra de lutter contre l'érosion.

Sur la base des aménagements déjà réalisés, l'agglo va poursuivre ses opérations de réaménagement du littoral par la mise en place d'ouvrages de protection et l'instauration de mesures à plus long terme nécessitant la mobilisation de tous les acteurs publics.

Des actions innovantes sont menées et seront poursuivies et complétées au gré de l'évolution du cordon dunaire.

**L'agglo investit
pour engager
la restauration
de ses plages**



900m de plage ont été reconstitués sur la côte Ouest de Vias plage.



Les opérations sont conduites avec les propriétaires fonciers concernés.

• La côte Ouest de Vias / Portiragnes

Les travaux réalisés pour reconstituer le cordon dunaire vont se poursuivre avec notamment, la réalisation des études techniques et réglementaires.

• La recomposition de la côte Ouest de Vias

L'objectif est de définir un plan guide pour la recomposition spatiale de la côte Ouest de Vias avec l'ensemble des acteurs concernés.

• Étude sur les ouvrages de protection en mer sur le secteur du Grau d'Agde

Les études techniques et le montage des dossiers réglementaires sont réalisés afin de répondre au problème d'érosion de la plage du Grau d'Agde. Un troisième brise-lame sera installé pour permettre la reconstitution de la plage.



L'aménagement d'un brise-lame est prévu pour protéger la plage du Grau d'Agde de l'érosion.



Les équipes entretiennent les berges pour faciliter l'écoulement des eaux.

→ Les cours d'eau

Depuis de nombreuses années, l'agglo intervient sur la gestion de nombreux ruisseaux, mais désormais les actions vont s'étendre à des linéaires plus conséquents. En action phare, dès 2019 c'est le fleuve Hérault qui connaîtra sa première opération de restauration d'envergure sur la totalité du territoire de l'agglo. Au fur et à mesure du déploiement de la compétence GEMAPI, l'ensemble des cours d'eau à enjeux environnementaux et/ou de protection des biens et personnes fera l'objet de plans de gestion.



Le fleuve Hérault va faire l'objet d'un plan de gestion.

→ Les digues

L'agglo a pour compétence l'entretien et le suivi de plusieurs digues urbaines de protection contre les inondations sur les communes d'Agde, Bessan, Cazouls-d'Hérault, Florensac, Pézenas, Portiragnes-plage et Saint-Thibéry, soit un patrimoine mis bout à bout de près de 15 km. Ces ouvrages font l'objet de contrôle, d'entretien spécifique et de suivis réguliers afin de garantir leur niveau de sûreté. Des projets de création de nouveaux ouvrages sont également à l'étude.



La digue de Florensac.

→ Les épanchoirs

Les épanchoirs situés le long du canal du midi qui servent à évacuer le trop plein des eaux en période de fortes pluies, sont suivis par l'agglo et font l'objet de campagnes régulières de restauration. Elles concernent principalement les ouvrages les plus vétustes dans le cadre des mesures de protection liées au canal.



POUR EN SAVOIR PLUS

Les missions relatives à la GEMAPI sont celles définies aux points 1, 2, 5, 8 du I de l'art. L. 211-7 du code de l'environnement, à savoir :

- **L'aménagement de bassins hydrographiques.**
- **L'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau.**
- **La défense contre les inondations et contre la submersion marine.**
- **La restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.**





SÉCURISER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

■ SÉCURISER ET ÉCONOMISER LA RESSOURCE EN EAU

Sur un territoire caractérisé par une forte attractivité touristique et une importante activité agricole, préserver la ressource en eau est une des priorités de l'agglo. À travers la compétence eau potable et assainissement exercée depuis le 1^{er} janvier 2017, l'agglo agit pour améliorer la qualité de l'eau, développer des réseaux performants et engager des investissements dans l'optique d'améliorer le service aux usagers.

→ Sécuriser la ressource et réduire les volumes perdus

L'agglo travaille depuis 2017 à la réhabilitation de l'ensemble des réseaux du territoire. Elle poursuit les travaux pour fiabiliser et sécuriser la desserte en eau de nos usagers. Ce vaste chantier concerne également la sectorisation des réseaux d'eau potable afin de localiser les fuites pour garantir la pérennité de la ressource (télérelève des compteurs d'eau).

L'agglo a fait le choix d'une part, d'investir pour la qualité de l'eau en améliorant ses réseaux et d'autre part, de parfaire ses installations d'assainissement afin de limiter les flux de pollution dans notre environnement naturel. Pour ce faire, l'agglo élabore avec toutes les communes un **schéma directeur intercommunal pour l'eau potable, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales**.

Il est notamment prévu la construction de bassins d'orage destinés à limiter les inondations et à traiter les eaux de ruissellement qui se sont chargées de polluants.



→ Économiser l'eau

• Innovation : Le potentiel de "l'eau circulaire"

Le projet innovant, c'est la "REUT" (la réutilisation des eaux usées traitées), pour irriguer le golf. Une première nationale concrétisée avec la construction du réservoir de stockage et une première mise en eau en 2018.

AGDE S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**ARROSAGE DU GOLF
PAR L'ULTRAFILTRATION DES EAUX USÉES**

DES ÉCONOMIES D'EAU
200 000m³/an d'eau potable soit
la consommation de 5000 habitants

UN EQUIPEMENT MODERNISÉ
→ Système d'arrosage refait à neuf
→ Travaux subventionnés à 80%

L'AGGLO SU02 GOLF INTERNATIONAL DE CAP D'AGDE
CHAMPIONNÉ LE MEILLEUR DU LA MEDITERRANEE

Pas moins de 200 000 m³ d'eau potable seront ainsi économisées chaque année. Ce travail engagé depuis une dizaine d'années avec la ville d'Agde a permis de dégager des solutions innovantes pour relever les défis du changement climatique et d'une gestion durable de la ressource. Ne plus arroser avec de l'eau potable, c'est le bon sens d'autant que la qualité des eaux traitées le permet.

A terme, une partie des espaces verts de la commune d'Agde pourra être irriguée par l'eau traitée de la station d'épuration "POSIDONIA".

• **Projet Aqua Domitia**

Aqua Domitia est un projet consistant à acheminer une partie des eaux du Rhône (2,5m³/s) par des conduites enterrées depuis le Sud de Montpellier vers les territoires de l'Hérault et de l'Aude.

Ce complément de ressource permettra la sécurisation de plusieurs secteurs pour des besoins en eau potable ainsi qu'en irrigation raisonnée.

Une artère va donc prochainement traverser le département et devra localement être équipée par les porteurs de projets locaux afin de desservir un maillage adéquat des territoires.

Soucieuse des problématiques liées aux ressources en eau, notre agglo contribue au financement de ce projet pour plus de 2,5 M€.

Ce financement garantira les besoins futurs en eau potable pour les communes d'Agde, Vias, Montagnac et Pinet ainsi que le développement du goutte à goutte au bénéfice de nos viticulteurs sur les communes de Pinet, Pomérols, Montagnac, Castelnaud-de-geurs et Florensac.

• **Plan de prévention phytosanitaire des pratiques agricoles et horticoles**

L'agglo a défini un mode de gestion durable de ses espaces verts tout en poursuivant ses objectifs : réduire l'arrosage et supprimer l'utilisation de pesticides. Ce changement de pratiques répond à des enjeux de santé publique et de respect de la biodiversité.



UNE AGGLO À ÉNERGIE POSITIVE

■ **LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS**

Notre agglomération est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés. Elle a transféré l'exercice de cette compétence au SICTOM Agde-Pézenas qui mène 2 grands projets pour traiter les déchets de manière autonome sur notre territoire.

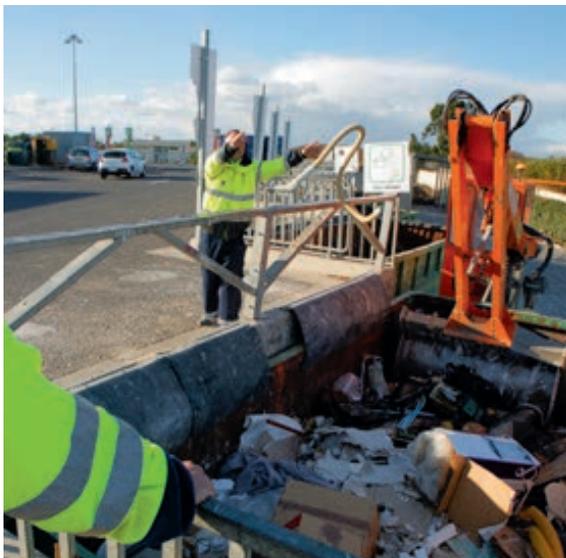
L'ouverture de VALOHE, unité de traitement et de valorisation des déchets et la création et la réalisation d'un centre de tri nouvelle génération vont permettre de poursuivre les efforts engagés.

→ **Une unité de bio stabilisation des ordures ménagères résiduelles**

L'unité VALOHE sera mise en service fin 2019 avec une capacité de 60 000 T/an. Ces installations seront complétées par une unité de valorisation du biogaz par méthanisation et par une unité d'extraction des déchets à haut pouvoir calorifique.

Ainsi, le site VALOHE permettra de transformer nos déchets en ressources sur notre territoire.





→ Un nouveau centre de tri et de recyclage

Prévue sur le site des Roches Bleues à Saint-Thibéry, cette installation nouvelle génération permettra d'élargir le tri du recyclage à tous les emballages plastiques à l'horizon 2022.

→ Les biodéchets

La collecte séparée des biodéchets est expérimentée sur la commune de Pézenas. Cette fraction des ordures ménagères regroupe les déchets alimentaires, les petits déchets verts et les biodégradables. Ils sont actuellement compostés pour permettre un retour au sol de la matière organique.

Lorsque les collectes seront suffisantes, les biodéchets seront également envoyés à VALOHE pour produire du méthane, gaz qui pourra ensuite servir de carburant à une partie de la flotte des véhicules du SICTOM et de l'agglo.

■ LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et engagée dans une démarche d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial, l'agglo Hérault Méditerranée accompagne la transition énergétique sur son territoire car c'est un enjeu et une opportunité de développement et de modernisation de son économie.

La nécessité de lutter contre le changement climatique est désormais une évidence et les politiques d'atténuation se multiplient à l'échelle planétaire. Consciente des enjeux que ces nouveaux changements impliquent, l'agglo accompagne les acteurs du territoire afin de les inciter à réduire les émissions liées à leurs activités, leur consommation et prévenir le risque de précarité énergétique.

→ La maîtrise de l'énergie

L'agglo bénéficie d'une enveloppe exceptionnelle résultant de la valorisation de Certificats d'Économie d'Énergie à un tarif permettant un financement jusqu'à 77% des dépenses liées à la réalisation d'opérations d'isolation de bâtiments publics ou de renouvellement de l'éclairage public.

L'objectif est de réduire au final la facture énergétique des collectivités et d'investir au profit des habitants.

L'agglo a fait le choix d'étendre ce dispositif aux 20 communes et de leur faire bénéficier de ces recettes exceptionnelles en tant qu'acteur majeur de la transition et de la modernisation du territoire.

Par exemple, la commune de Nizas a ainsi pu renouveler les fenêtres de l'école élémentaire, Caux a engagé des travaux de rénovation de la salle du Peuple, Bessan a effectué des travaux d'isolation de la salle des fêtes.

Un bon nombre de communes ont saisi cette opportunité pour renouveler également une partie de l'éclairage public et passer en système LED et en programmation "Jour-nuit/été-hiver". C'est le cas de Aumes, Agde, Bessan, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Pomérols, Portiragnes, Saint-Thibéry, Tourbes et Vias.



Toiture photovoltaïque sur la cave coopérative de Montagnac.

→ Les énergies renouvelables

Le territoire dispose de 3 centrales photovoltaïques au sol en exploitation qui produisent la consommation électrique d'environ 18% des besoins de la population (au 1^{er} janvier 2016).

Pour atteindre l'objectif de 40% d'autonomie énergétique, l'agglo s'est associée au SICTOM et à Hérault Energie à travers une société d'économie mixte de production d'énergies renouvelables (la SEMPER) dont l'objectif est de valoriser **les déchets**.

La **géothermie marine** est également en cours de développement sur le littoral, sur le port du Cap d'Agde en particulier.

Cette énergie renouvelable est produite grâce à la valorisation des eaux du port et permettra, grâce à une technologie innovante, de chauffer et de refroidir les bâtiments du cœur de station.



Ombrière photovoltaïque, parking du Cap d'Agde.

UNE AGGLO PLUS RAYONNANTE

Avec la construction et la restauration de grands équipements, notre agglomération souhaite permettre à tous de bénéficier d'un accès à la culture et aux loisirs. Outils au service de l'éducation de nos enfants qui pourront être sensibilisés à l'histoire des arts, à la lecture et familiarisés aux pratiques sportives, ces équipements jouent également un rôle primordial en tant que lieu intergénérationnel.





LES CHIFFRES CLÉS

Depuis 2003, l'agglo a entrepris des chantiers de restauration et de programmation d'équipements nouveaux, parmi lesquels :

- Un espace aquatique à vocation sportive, touristique et d'apprentissage : le centre aquatique de l'Archipel (1 100 000 visiteurs depuis son inauguration en octobre 2011).
- Le théâtre de Pézenas restauré en 2012 (20 000 spectateurs depuis son inauguration).

Elle dispose d'un réseau de lecture publique avec 11 médiathèques intercommunales : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-La-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et St-Thibéry.



LES GRANDS CHANTIERS

■ LE PATRIMOINE

L'agglo a lancé d'une part des chantiers de restauration avec la Villa Laurens à Agde et mène d'autre part une politique d'acquisitions foncières avec l'abbatiale bénédictine à Saint-Thibéry. Restaurer, conserver, valoriser pour mieux gérer et transmettre aux générations futures reste le fondement de sa politique patrimoniale.

→ La Villa Laurens à Agde

Après avoir lancé un programme général de restauration du salon de musique et dévoilé les œuvres des artistes contemporains Ida Tursic et Wilfried Mille, l'agglo poursuit ses investissements pour restaurer la Villa Laurens à Agde, qui constitue par son architecture, un témoignage unique de l'esthétique Art Nouveau en Occitanie.

Une étude portant sur la restauration générale de la villa a permis de définir un programme de travaux répartis sur 5 ans (2016-2020). La Villa Laurens ouvrira ses portes en 2020. C'est le plus gros chantier de restauration du patrimoine de la Région Occitanie.





Grand salon de la Villa, avec le mobilier de Léon Cauvy, vers 1910 ©CAHM.

• Une Villa singulière



La Villa Lauroy est emblématique de la période charnière qui s'articule autour du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, reproduisant les canons de

l'architecture antique mais construite dans un matériau nouveau qu'est alors le ciment armé.

C'est aussi un lieu témoin de la culture d'une époque, une culture tournée vers l'orientalisme, l'ésotérisme et ouverte au progrès par l'innovation et les techniques utilisées.

Une Villa mêlant dans son décor, art nouveau et exotisme, les deux grands courants artistiques soufflant sur l'occident avant la 1^{ère} guerre mondiale.

• Emmanuel Laurens

La providence lui octroie une fortune inespérée qu'il transforme en une Villa résolument moderne au travers de laquelle il met en scène une vie où fantasme et réalité s'entremêlent. Il s'entoure de tout une avant-garde d'artistes qui vont, par le choix des décors, donner vie à la Villa : Léon Cauvy, Eugène Dufour, Eugène Simas...

• Une scénographie sensorielle

Le projet culturel, porté par la ville d'Agde, s'inscrit dans une continuité artistique qui privilégie la modernité architecturale, les avant-gardes décoratives et la création artistique contemporaine.

Pour s'immerger dans l'univers d'Emmanuel Laurens, une scénographie va permettre au visiteur de découvrir l'ambiance d'une Villa créée et habitée par un homme épris de modernité et de voyages.

Entouré d'artistes et de sa femme, la cantatrice Louise Blot, Emmanuel Laurens vous invitera à revivre les heures fastes de sa demeure pour un voyage temporel et sensoriel inoubliable grâce à des dispositifs multimédia et numériques spécifiques.

Dès le premier trimestre 2020, le public pourra accéder aux premiers espaces entièrement restaurés.



Les boiseries et décors peints de la salle à manger après restauration.

→ Un centre de conservation et d'études en archéologie

La création d'un centre de conservation et d'études archéologiques, actuellement à l'étude sur le site de la Méditerranéenne à Agde, va permettre de conserver le mobilier archéologique mis au jour sur le territoire de manière pérenne, de proposer aux chercheurs et associations un lieu adapté à leurs besoins, de développer la recherche sur le territoire.

L'objectif est de mieux valoriser l'histoire locale et les données scientifiques en vue de leur appropriation par le grand public.



→ La valorisation numérique de sites archéologiques

Notre territoire connaît une occupation du sol couvrant une large période de la préhistoire au moyen-âge. Mais la plupart des sites ne sont pas visibles.

Pour exploiter auprès du grand public, les données scientifiques recueillies par les chercheurs, l'agglo envisage de valoriser numériquement les découvertes faites sur les sites archéologiques : de la simple présentation des données de fouilles à leur reconstitution en réalité augmentée.

Chaque année, un à deux sites du territoire pourront être valorisés pour mettre en valeur tous les sites ayant un intérêt archéologique et créer un parcours découverte à l'échelle du territoire.



→ L'abbatiale de Saint-Thibéry

Reconnu patrimoine d'intérêt communautaire au même titre que la Villa Laurens, l'agglo a entrepris un vaste programme d'études, de conservation et de valorisation de l'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry protégée au titre des Monuments Historiques. Afin de définir un projet culturel cohérent, elle s'est également portée acquéreur avec la ville de la globalité du foncier afin de reconstituer l'emprise initiale des anciens bâtiments de l'abbaye.

L'ensemble des bâtiments et cours de l'abbaye représente une superficie au sol de 4 070 m² et une surface de plancher de 7 500 m². Afin de définir les différents scénarios de valorisation de cet ensemble patrimonial, l'agglo réalise une étude d'opportunité et de pré-programmation. Cette étude permettra de définir les différents projets de valorisation possibles et leur faisabilité économique. Elle sera un outil essentiel pour la poursuite du programme de restauration et une aide précieuse pour opérer les choix de valorisation de cet ensemble remarquable.

→ La restauration du petit patrimoine dans les communes

Il existe un patrimoine local, non protégé au titre des Monuments Historiques, modeste dans son aspect et ses dimensions qui suscite un réel intérêt chez nos habitants car il témoigne de l'histoire de nos villes et villages.

Pour cette raison l'agglo a mis en place, depuis 2017, un dispositif d'aide intercommunal annuel de 25 000 € pour soutenir les communes qui souhaitent restaurer un élément de leur petit patrimoine.

Les communes sont aidées par l'agglo à hauteur de 50% du montant HT restant à leur charge et l'aide pour chaque commune est plafonnée à 5000 €.



L'Harmonium restauré à Vias.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, PATRIMONIAUX ET DE LOISIRS DE L'AGGLO





■ LA REQUALIFICATION DE LA PISCINE DE PÉZENAS

L'agglo s'est engagée dans la réalisation d'une offre en équipements dédiés à la natation pour tous les publics de son territoire. Le projet de Pézenas vient s'inscrire dans cette dynamique afin de compléter l'offre existante avec le centre aquatique de l'Archipel à Agde.

Tout en conservant le bassin extérieur (qui bénéficiera d'une rénovation), le projet est de proposer un bassin intérieur 25mx12,5m avec une profondeur favorisant le développement de toutes les activités aquatiques.

Les objectifs de la réhabilitation de la piscine de Pézenas sont articulés autour de trois axes :

- > Faire de cette piscine, un équipement à vocation scolaire, permettant aux élèves des écoles élémentaires et des établissements secondaires situés au nord du territoire de bénéficier de l'enseignement de la natation dans des conditions optimales.
- > Permettre aux habitants de venir nager, se détendre tout en bénéficiant d'une plage avec bassins.
- > Permettre de poursuivre le développement de la pratique de la natation sportive individuelle, ou par le biais des associations locales.

La piscine de Pézenas est alimentée en eau chaude naturelle. L'eau puisée à 800 mètres de profondeur sort à 32°, permettant ainsi à l'équipement de fonctionner toute l'année en extérieur et en offrant un véritable confort aux nageurs.

■ LA MODERNISATION ÉNERGETIQUE DU CENTRE AQUATIQUE DE L'ARCHIPEL

L'agglo va procéder au remplacement des chaudières gaz par des chaudières à bois afin de diminuer le coût du fonctionnement énergétique de la structure tout en favorisant le développement de la filière bois locale puisque les plaquettes de bois seront produites à la Salvetat sur Agoût.



Bénéficiez du Pass'Archipel !

Le Pass'Archipel permet à tous les habitants de l'agglo de bénéficier de tarifs préférentiels au centre aquatique de l'Archipel à Agde et à la piscine de Pézenas. Gratuit, valable une année et nominatif, il peut être délivré à l'accueil des espaces aquatiques de Pézenas et d'Agde. Pour l'obtenir, il suffit de fournir un justificatif de domicile de moins d'un an, une photo et une pièce d'identité.

■ L'ÉLARGISSEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE L'AGGLO



Le réseau s'agrandit et doit accueillir de nouvelles médiathèques, permettant ainsi à chacun de bénéficier de l'offre d'un établissement encore plus proche de chez lui. Les médiathèques de l'agglo s'ouvrent à de nombreuses associations qui font vivre la culture sur notre territoire.

→ Vivons curieux

Le réseau des médiathèques de l'agglo dispose de 72 000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), 17 000 supports numériques (CD/DVD/Cédéroms) et ne cesse de s'accroître en termes de services. Ainsi, depuis peu, chaque médiathèque bénéficie d'expositions adaptées, de "temps jeux" et des rencontres littéraires sont proposées tout au long de l'année.

→ Des expos à emporter !

Engagées dans la promotion du domaine public et des auteurs qui ont fait le choix du partage de leurs œuvres sous des licences de droit profitant au plus grand nombre, les médiathèques de l'agglo proposent chaque année des expositions "à emporter". Ce système innovant autorise tous les usagers à repartir chez eux avec une œuvre tombée dans le domaine public, qu'ils peuvent s'approprier. En 2019, la thématique de la musique sera à l'honneur.



© R. Dupuy de la Grandrive

■ LA MAISON DE LA NATURE SUR LE SITE DU BAGNAS À AGDE

Afin d'organiser l'accueil du public sur le joyau écologique que constitue la réserve naturelle du Bagnas dont le périmètre s'étend sur les communes d'Agde et de Marseillan, l'agglomération Hérault Méditerranée a décidé d'aménager un espace d'accueil écotouristique en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée.

Cette maison de la nature pourrait accueillir un éco-accueil qui serait un outil de sensibilisation et d'animation pour la réserve mais aussi une vitrine des extraordinaires espaces naturels de nos 2 agglomérations, de l'étang de Thau à la vallée de l'Hérault. La demande touristique d'activités de pleine nature étant toujours plus forte, ce site proposerait l'ensemble des activités, publiques et privées, au départ de nos communes.

→ Des itinéraires de découverte

Cette nouvelle maison de la nature serait également complétée par l'aménagement d'itinéraires de découverte de la Réserve, avec de nombreux belvédères d'observation tout au long des parcours, pour mieux apprécier et comprendre la richesse faunistique et floristique de cet écosystème méditerranéen.

Le Conservatoire du Littoral, l'ADENA, gestionnaire principal de la Réserve, notre agglo et Sète Agglopôle Méditerranée mènent en concertation les études pour préciser le programme de travaux et demander les autorisations.



- AGDE
- ADISSAN
- AUMES
- BESSAN
- CASTELNAU-DE-GUERS
- CAUX
- CAZOULS-D'HÉRAULT
- FLORENSAC
- LÉZIGNAN-LA-CÈBE
- MONTAGNAC
- NÉZIGNAN-L'EVÊQUE
- NIZAS
- PÉZENAS
- PINET
- POMÉROLS
- PORTIRAGNES
- ST-PONS-DE-MAUCHIENS
- ST-THIBÉRY
- TOURBES
- VIAS

